

# L'Allevardin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 137 - Janvier 2017 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)



## Le Collet d'Allevard tout shuss !

Nouveau télésiège de Claran : 6 mn pour être au sommet ! / p.10

**Infos municipales** / Enquête satisfaction services publics / p.6

**Actualités** / Nouveaux commerçants, nouveaux artisans / p.8

**Jeunesse** / Un nouveau skate park au lac du Flumet / p.20 et p.32

SAMU

**15**

GENDARMERIE

**17**

POMPIERS

**18**

**114**

**N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre**

**ADMR**

Aide à domicile en milieu rural  
14, avenue de Savoie

**04 76 13 50 83**

**ADSPA**

Soins à domicile  
**04 76 45 07 34**

**Assistance sociale CARSAT**

RDV au **04 76 12 19 26**

**Bibliothèque**

Ancien Collège  
Lundi, mercredi, samedi,  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Jeudi, de 10 h à 12 h  
**04 76 73 65 07**

**Caisse d'Allocations Familiales**

Lundi, de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra

**Véolia**

**09 69 32 34 58**

**Conciliateur de justice**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois en mairie  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**  
www.conciliateurs.fr

**Conseiller juridique**

3<sup>e</sup> mardi du mois, en mairie,  
de 17 h 30 à 19 h  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

**Déchetterie**

Mercredi, vendredi de 14 h à 18 h  
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h

**Maison du Territoire**

71, chemin des Sources  
Bernin  
**04 56 58 16 00**

**Gardes médicales**

Maison médicale  
12, rue Lamartine à Froges  
- Les jours de semaine de 20 h à minuit  
- Les samedis de midi à minuit  
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit  
Pour avoir un rendez-vous appeler le  
**0810 15 33 33**

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15.

**Gendarmerie**

8, boulevard Jules Ferry  
17 ou **04 76 97 50 14**  
Pour les plaintes, service en ligne de prise de rendez-vous personnalisé :  
**pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**

**La Poste**

8, avenue Louaraz  
**36 31 : courrier**  
**36.39 : banque postale**  
Lundi, jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30  
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h  
Départ du courrier à 15 h 30

**Ludothèque**

Ancien collège  
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

**Mairie d'Alleverd-les-Bains**

Place de Verdun  
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**  
contact@alleverd.fr  
www.alleverd.fr  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**Multi-accueil Les Flocons**

14, bis avenue de Savoie  
**04 76 45 07 28**

**Musée d'Alleverd**

Maison des Forges  
**04 76 45 16 40**  
museejadis@alleverd.fr  
www.museedallevard.wordpress.com

**Office du Tourisme**

Place de la Résistance  
**04 76 45 10 11**

Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h  
www.alleverd-les-bains.com

**Perception**

10, avenue Louaraz  
**04 76 97 51 14**  
Ouverture au public : du lundi au vendredi le matin de 8 h 45 à 12 h.  
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

**Police Municipale**

Square Menaggio  
**04 76 97 00 84**

**Pôle Emploi Pontcharra**

440, avenue de la gare  
Tél. candidat **39 49**  
Tél. employeur **39 95**

**Régie d'électricité Elise**

24, avenue de Savoie  
Du lundi au vendredi,  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
**Un seul numéro pour joindre la régie et dépannage 24 heures sur 24 :**  
**04 76 97 53 54**

**Relais Assistantes Maternelles**

Avenue Louaraz  
**04 76 08 11 96**  
www.ram-paysdallevard.fr

**Retraites complémentaires**

Sur RDV au **08 20 20 00 14**

**Retraite CARSAT**

Permanence à Pontcharra,  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra  
Accueil uniquement sur RV au **39 60**

**SASEP Saint-Pierre**

**04 76 40 66 18**

**Sécurité sociale**

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

**Transports du Grésivaudan**

**0 800 941 103** (appels gratuits)

## ALLEVARDIN 137

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

**Rédaction** : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Yann Moreaux. **Photos** : Bernadette Buzaré, photos du Collet Jacques Duchamp.

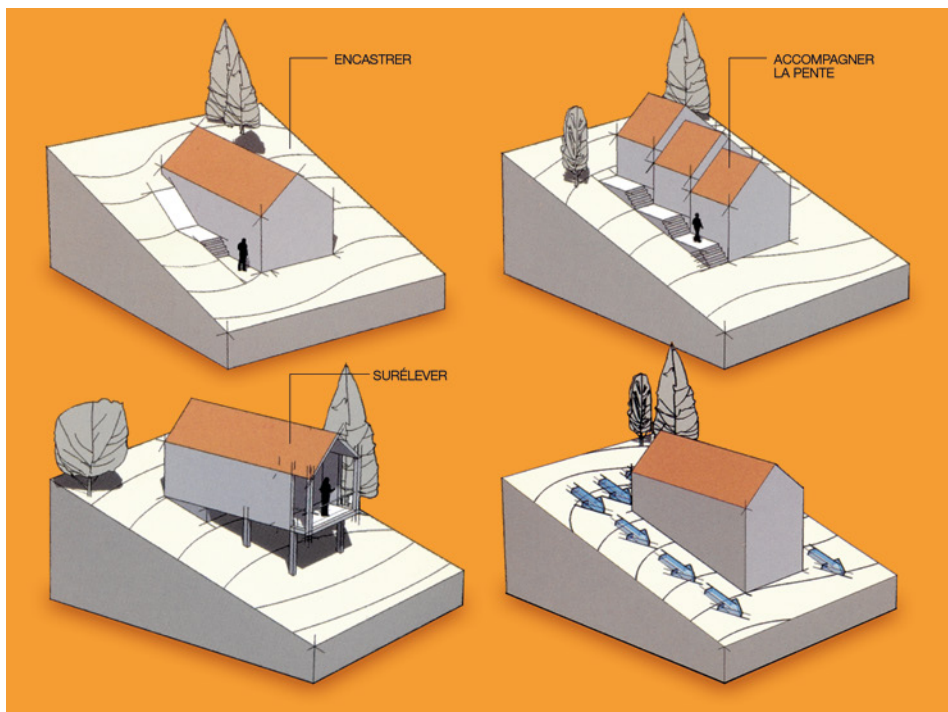
**Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 200 exemplaires. **Dépôt légal** : mai 2016 - ISSN 1270-0061.



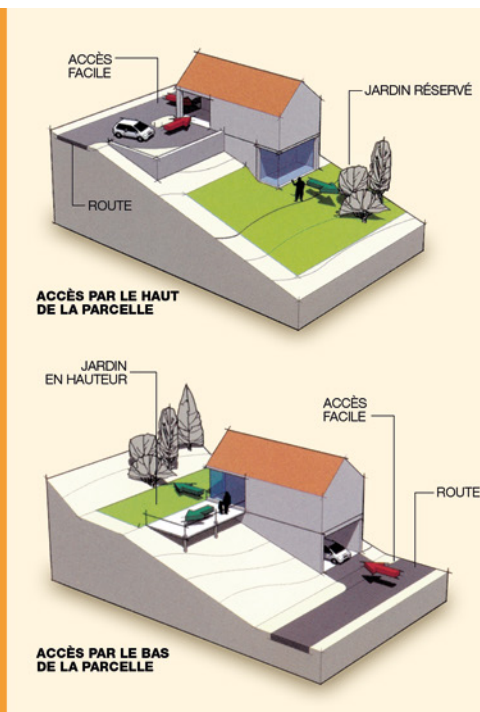
# Bien construire sur un terrain en pente

Très souvent les règles de construction sur un terrain en pente sont méconnues. Pourtant il est primordial de prendre en compte dès le début d'un projet le profil du terrain afin d'asseoir au mieux la construction dans son environnement.

## IMPLANTATIONS



## ACCÈS



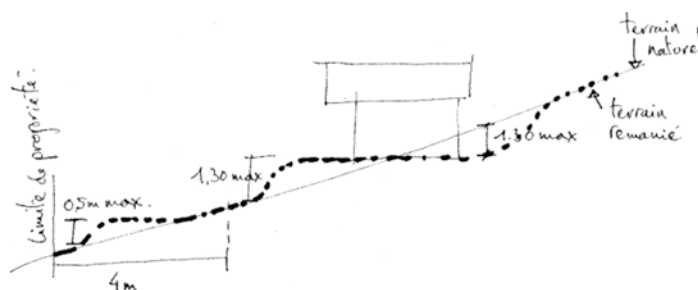
Illustrations : Les auteurs et CAUE de l'Isère

Avant de définir l'implantation de votre maison, il est nécessaire de prendre connaissance des possibilités que peut offrir la pente car la construction dans celle-ci imposera un terrassement. La construction par sa composition et son accès s'adaptera au mieux au terrain naturel et à la pente, en prenant en compte le sens des écoulements.

Le plan local d'urbanisme de la commune prévoit des règles précises qui limitent les travaux de terrassement et la hauteur de votre maison.

L'article Ud11 de notre Plan Local d'Urbanisme précise que « Les déblais et remblais qui ne sont pas liés à l'accès aux constructions sont limités à 1,30 mètre au-dessus ou au-dessous du terrain naturel avant travaux. Ils ne dépasseront pas 0,50 mètre dans une bande de 4 mètres le long des limites de propriété et se termineront au terrain naturel sur les limites ».

Lors de la visite de conformité en fin de chantier, il sera porté une attention particulière au respect du profil du terrain fini qui devra être identique à celui indiqué sur le permis de construire délivré. La tentation d'une terrasse plus grande que ne le permet le terrain par exemple peut entraîner une non-conformité de la construction et de devoir remodeler à nouveau le terrain.



Il est toujours possible d'adapter une construction au terrain naturel, il existe bon nombre de solutions, le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous conseiller au mieux et voir vos projets aboutir.

## VOS CONTACTS POUR BIEN CONSTRUIRE

- + **Anne-Frédérique Delayen (urbanisme)**  
Tél. 04 76 97 00 72 – af.delayen@allevard.fr
- + **Claire Sanséau (urbanisme et architecte conseil)**  
Tél. 04 76 97 00 75 – c.sanseau@allevard.fr

## La régie d'électricité confiée bientôt à GEG



La commune d'Allevard exploite au travers d'une régie municipale la gestion du réseau de distribution électrique depuis 1910.

Avec l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité, la potentielle fin des tarifs réglementés pour les particuliers qui risquera d'engendrer une perte de clients et l'obligation réglementaire d'équiper, dans les prochaines années, tous les abonnés d'un compteur communicant (compteur permettant la transmission des informations à distance), les perspectives financières de la régie devenaient à terme assez incertaines.

La commune d'Allevard s'est donc retrouvée face à trois possibilités :

- soit confier la gestion de ses réseaux et la vente d'électricité à l'ENEDIS et EDF,
- soit trouver un partenariat avec GEG (Gaz Electricité de Grenoble),
- soit rester en régie municipale.

Après avoir étudié les diagnostics techniques et financiers d'ENEDIS et de GEG, que la commune avait consultés, c'est GEG qui a été retenue pour plusieurs raisons :

- La commune demeure autorité organisatrice de distribution de l'énergie, et ne transfère pas son pouvoir concédant au syndicat départemental.
- La commune signe un contrat de concession, et met à disposition du concessionnaire, les réseaux d'électricité, dont elle reste propriétaire.
- Le service public de proximité est maintenu, les bureaux de la régie ne seront pas délocalisés et le personnel restera en place.
- Un programme d'investissement à la charge de GEG d'un montant de 1 140 000 € pour la période 2017-2030 est clairement précisé.
- Le versement d'une redevance annuelle de concession est assuré.
- Le partenariat avec toutes les régies d'ELISE est maintenu.
- Le patrimoine de la régie demeure patrimoine communal.

Le 4 janvier, le conseil municipal a délibéré afin de confier le service de gestion du réseau de distribution et la commercialisation électrique à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017. Cette décision ne modifie en aucune manière la relation clients et n'impactera pas les tarifs qui sont imposés sur l'ensemble du territoire national. Le conseil municipal de Grenoble devrait entériner cette décision le 29 janvier prochain.

## Refuge de la Pierre du Carre, l'étanchéité assurée

Afin de mettre un terme aux problèmes d'infiltrations d'eau dans le refuge, des travaux d'étanchéité ont été accomplis. Après décaissement, un drain a été mis en place avant le coffrage du soubassement en pierres. Ces travaux ont été l'opportunité d'un agrandissement de l'appentis permettant le stockage du matériel du refuge.

**Coût : 18 000 €**



## 45 places de parking du côté du nouveau gymnase

Suite à la construction du nouveau gymnase du collège, la municipalité a décidé d'apporter une amélioration au parking jouxtant, qui est également celui de la piscine municipale.

45 places ont été créées, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite. Au total c'est 1 200 m<sup>2</sup> de surface au sol qui a été traitée avec la création d'un réseau d'eaux pluviales, la mise en place de bordures, d'un enrobé et d'un marquage au sol.

**Coût : 56 500 €**



### 3 nouveaux stationnements à La Ramée



Après des travaux de décaissement, pose de bordures, mise en place d'un enrobé et marquage au sol, le parking de La Ramée compte désormais trois places de stationnement supplémentaires.

**Coût : 5 000 €**

### Le chemin de Pommiers est stabilisé



Suite à l'éboulement d'un mur en pierres sèches, le chemin de Pommiers avait été éventré.

La commune a procédé à des travaux de décaissement de mise en place d'un enrochement afin de redonner une stabilité au terrain, avant l'étalement d'un gravier concassé sur l'ensemble du chemin.

**Coût : 6 000 €**

### Une porte sécurisée à l'école Pierre Rambaud



La porte d'entrée principale de l'école primaire a été remplacée par une porte sécurisée. Elle sera équipée en 2017 d'un système de contrôle d'accès avec badge.

**Coût : 3 000 €**



### Une salle rénovée à l'école de musique

Suite à un dégât des eaux consécutif à un violent orage, une salle du rez-de-chaussée de l'école de musique avait été endommagée. Les sols et les murs ont été entièrement refaits avec l'intervention des services techniques municipaux pour une partie des travaux.

**Coût : 3 000 €**

### La rue Chenal plus confortable

Cette voie a bénéficié de travaux de rénovation avec l'enlèvement d'une partie des pavés endommagés, la pose d'un nouveau caniveau central en résine et le remplacement de l'enrobé. Les rosaces en pavés ont été réparées.

**Coût : 17 000 €**



### Sylvain Balbo nommé régisseur de La Pléiade

Après avoir réussi sa formation et ses examens Sécurité d'entrepreneur du spectacle et Régisseur son, Sylvain Balbo, employé municipal, a été nommé officiellement régisseur de La Pléiade.

Il assure l'aspect technique, sécurité et entretien de La Pléiade notamment lors des manifestations.



# Enquête satisfaction services publics

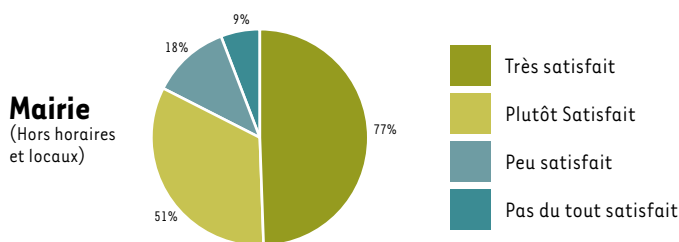
Êtes vous satisfait des services publics d'Allevard ? Réponse : oui

Courant juin chaque foyer recevait dans l'Allevardin une enquête de satisfaction sur les services publics de notre commune. Une initiative municipale qui a permis à chacun de s'exprimer sur sa relation aux services publics à Allevard.

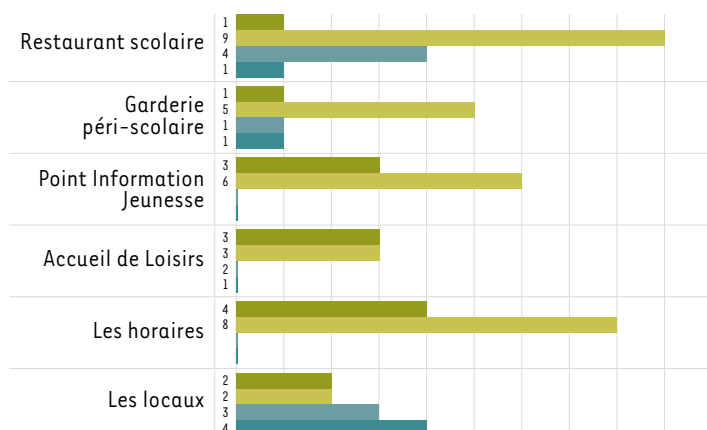
Les résultats révèlent une population plutôt satisfaite de ses services publics puisque tous obtiennent un très bon taux de satisfaction.

Si un point négatif était à relever sur l'accueil des locaux du Pôle Enfance Jeunesse, il est d'ores et déjà levé, ce lieu ayant bénéficié de travaux de rénovation cet été.

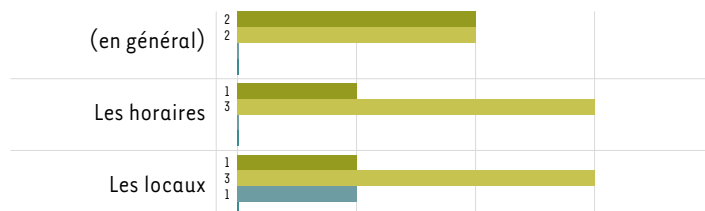
Résultats enquête de satisfaction sur les services publics d'Allevard Juin 2016 (43 réponses)



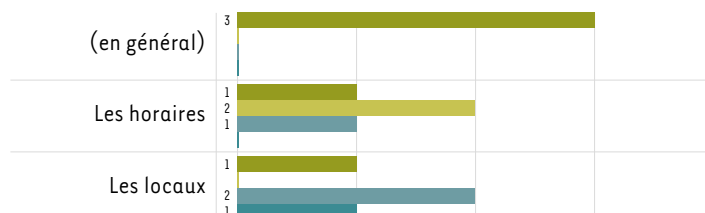
## Le Pôle Enfance Jeunesse



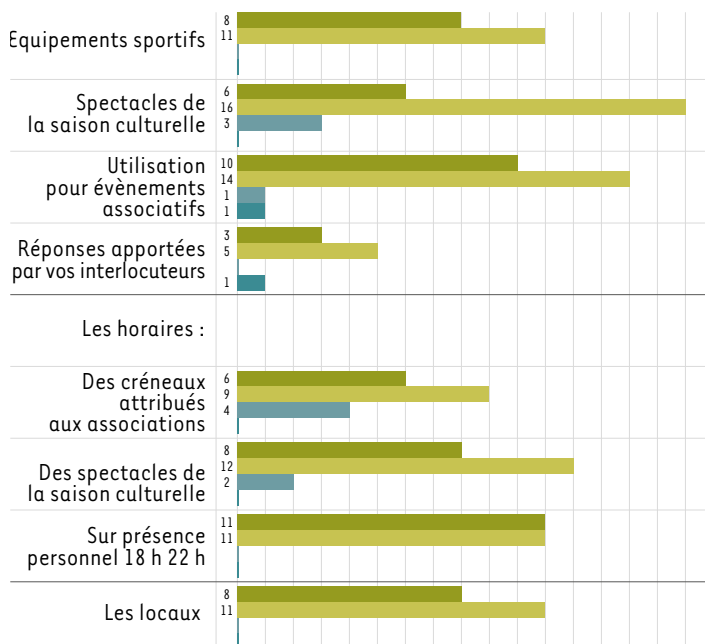
## L'École de musique



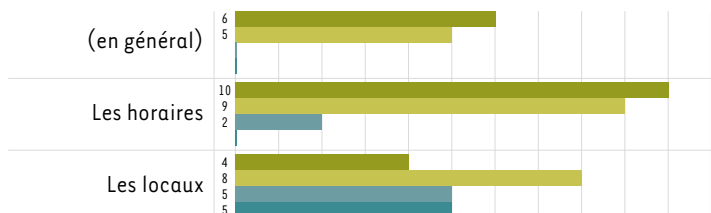
## L'École des arts



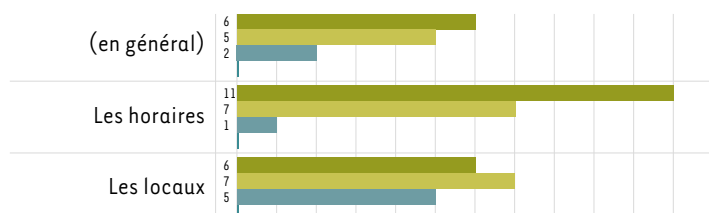
## La Pléiade



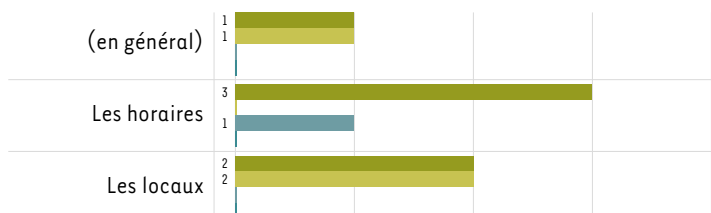
## La Piscine



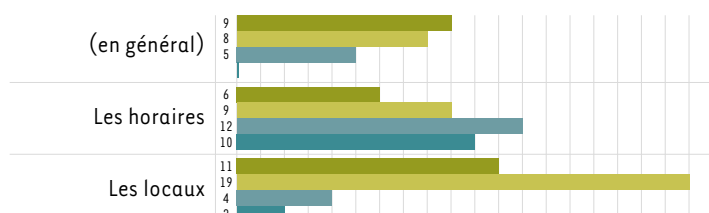
## Caisse des Remontées Mécaniques



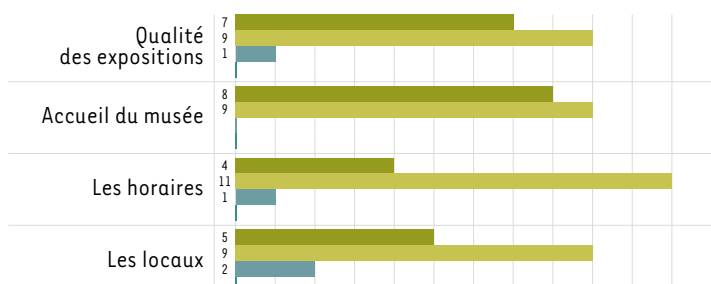
## Crèche/Garderie



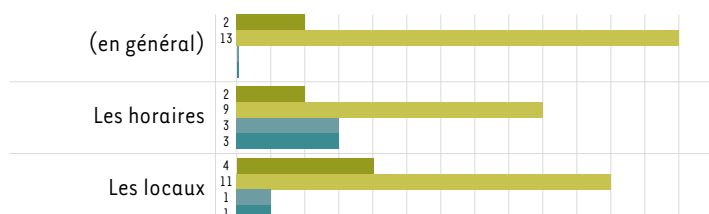
## La Poste



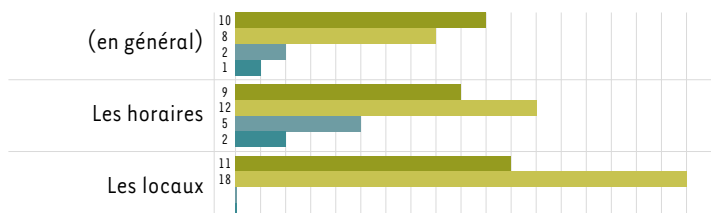
## Musée



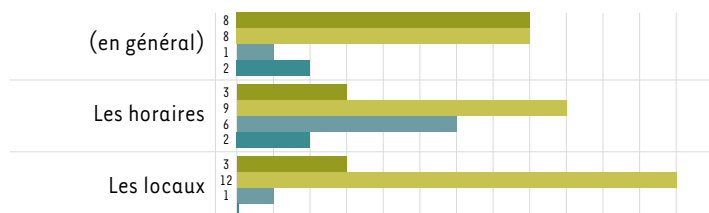
## Trésor Public



## Office du Tourisme



## Gendarmerie





## Do you speak English ? Une professionnelle de l'anglais s'installe à Allevard



Responsable de formation en anglais, Carole Chabane s'installe sur Allevard, où elle souhaite faire profiter de ses compétences et de sa riche expérience puisqu'elle a déjà dirigé, une école de langue pour le compte de l'Armée de l'air.

Il y a 4 ans, elle a fondé son entreprise en Grésivaudan : The Victory English Institute. S'adaptant à chaque besoin, des particuliers comme des entreprises, elle dispense son savoir-faire au sein d'organismes de l'enseignement supérieur, du Baccalauréat au Master dans les métiers du commerce et

du management, de la communication, de l'informatique ou de la logistique. Elle assure aussi des coaching individuels, pour des cadres comme pour des préparations d'examens et de concours, avec toujours le même objectif : une formation sur mesure. C'est à Allevard que Carole se propose de relever un nouveau défi : l'Anglais pour les petits ! Avec cette nouvelle corde à son arc, son offre de formation couvre donc les domaines suivants : soutien scolaire, remise à niveau, préparation d'examens et de concours, anglais pour les tout-petits, accompagnement des professionnels et des entreprises, coaching individuel ou en groupe, formation agréée Pôle Emploi. N'hésitez pas à la contacter !

**carole.chabane@thevictoryenglishinstitute.fr**  
**Tél. 06 29 45 88 55**  
**www.thevictoryenglishinstitute.fr**

## Julien Pires prend le relais de l'entreprise Villot



Voilà 14 ans que Julien Pires travaillait pour l'entreprise d'électricité de Jean-Paul Villot. Aujourd'hui, ce jeune allevardin de 30 ans, électricien de formation, prend les commandes de l'entreprise qu'il ins-

talle à Allevard. C'est dans la continuité qu'il vous propose ses services en matière d'électricité générale, plaque de plâtre, isolation, faux plafonds, ventilation, climatisation, menuiserie, peinture... avec la collaboration de son employé. N'hésitez pas à vous adresser à lui pour plus d'informations ou pour une simple demande de devis gratuit.

**3, route de la Ratz - Tél. : 06 25 45 45 83**  
**ju.pires@outlook.fr**

## Le Margaux VIII : votre tapissier d'ameublement



Allevard a la chance d'accueillir un nouvel artisan d'art en la personne de Margaux Rosselli. Diplômée en qualité de tapissier d'ameublement, elle vous propose la perfection de tous types d'assises (fauteuils, canapés, tabourets, chaises...), la création en couture d'éléments de décoration (coussins, linge de maison, troussees...),

la vente de meubles et les petites réparations sur bois si nécessaire, avec un devis gratuit au préalable. Vous pourrez faire votre choix dans une belle palette de tissus avec notamment une gamme lavable, anti-tâches et ignifugeable, ainsi que différents skai. Passionnée par sa profession et par la décoration d'intérieur en général, c'est avec plaisir que Margaux vous accueille dans son atelier-boutique qu'elle a choisi de créer en plein centre ville.

**1, rue Porte Freychet**  
**Tél. 09.73.29.94.23**  
**Courriel : lemargaux@gmail.com**

## Fashion nails s'occupe de vos ongles



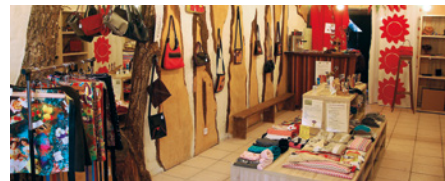
Sandra Coelho a ouvert une boutique cet été au 33, rue des Thermes. Diplômée en qualité de styliste ongulaire, elle vous propose la pause d'ongles en gel ou porcelaine avec un rallongement en capsule ou en chablon.

Elle pratique le nail'art qui est l'art de la décoration de l'ongle, ainsi que la pose de piercing. Dans sa boutique refaite à neuf, elle vous invite aussi à découvrir une gamme de produits de maquillage pour paufiner votre mise en beauté.

**33, rue des Thermes - Tél. 06 59 74 03 39**  
**sandraco@live.fr**

**Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

## La Boutique de créateurs : rideau levé toute l'année



Cet été un commerce d'artisans d'art s'était ouvert rue Chenal le temps de la saison estivale. Devant le succès de leur activité, ils ont décidé une ouverture annuelle.

Pour ce faire, Delphine Gilbert, maroquinière, initialement implantée rue Docteur Mansord, s'est associée aux artisans de La Boutique pour partager cet espace. Elle y vendra ses créations de cuir mais assurera également la responsabilité de la vente.

Sont associés à ce collectif : Marguerite Krauss, couturière, Véronique Coissac, céramiste, Eric Galaup, tourneur sur bois, Nathalie Fernandez créatrice de coussins thérapeutiques, Nicolas Rambaud, créateur de « la crème savoyarde ».

**Ouvert du Lundi au vendredi de 9h à 12 h et 15 h à 19 h**  
**Tél. 06 26 44 70 85**



## Le Bal à Tapas Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête !

C'est avec grand plaisir que Stéphane Chéry, Sébastien Chauvelon et Cédric Thomas vous accueillent désormais à Allevard dans 190 m<sup>2</sup> dédiés à la détente et à la fête : Le Bal à Tapas.

« Le bal » parce qu'une piste de danse fait partie intégrante du concept et « Tapas » parce que vous pourrez les déguster sur place autour d'un verre, à moins que vous optiez pour une autre assiette gourmande.

Du vendredi au dimanche ce dancing vous propose également des animations telles que concerts, karaokés, jeux apéritifs, initiations aux danses de salon, concerts sur écran géant, avec des dimanches après-midi dédiés aux thés dansants. Stéphane, Sébastien et Cédric souhaitent ainsi apporter une proposition d'animation aux « plus de 35 ans » pour un moment de détente ou pour faire la fête entre amis sur des musiques des années 70, 80 et 90.

C'est dans le bâtiment de l'ancienne jardinerie, route de la Mirande, que Le Bal à Tapas



s'est créé. Après plusieurs mois de travaux, pour un montant de 200 000 €, ces trois compères ont l'ambition et la motivation d'apporter une pierre de plus à l'essor de notre commune à laquelle ils croient « Allevard est un volcan qui sommeille, on a vraiment envie de participer à son éruption ! » nous confiait Stéphane Chéry qui connaît très bien la commune qu'il côtoie depuis 25 ans.

**Route de La Mirande**  
**Tél. : 04 76 98 49 54**

## La Boutique Travaux : vos chantiers de A à Z



C'est rue de la Gorge qu'un nouveau local commercial a été investi par Michel Raybaud et Julien Buensoz « La Boutique Travaux ».

Un concept qui vous propose la réalisation de travaux très variés aussi bien de petite ampleur que d'importants chantiers comme les charpentes ou la construction de maisons, ou encore d'espaces à destination des particuliers comme des professionnels. A cela s'ajoute, la conception sur mesure de meubles tels que les cuisines ou tout autre meuble que vous souhaiteriez réaliser, ainsi que les équipements muraux pour votre dressing par exemple.

Une proposition facilitée par un espace d'exposition, où vous pouvez découvrir un large choix de matériaux (menuiseries,

parquets, isolants, bardages, escaliers...) à destination uniquement de leurs clients qui entreprennent des chantiers, en matière d'ameublement, un modèle de cuisine et quelques meubles pour vous permettre de vous faire une idée de leur créativité.

La boutique travaux bénéficie déjà d'une importante assise professionnelle puisque Michel Raybaud n'est autre que le gérant de l'entreprise Méristème à Crêts en Belledonne, spécialisée dans la construction bois, la menuiserie et l'agencement. Une entreprise de 16 salariés sur laquelle s'adosse La boutique Travaux. Aujourd'hui avec ce nouveau concept, Michel Raybaud et Julien Buensoz souhaitent aller encore plus loin en élargissant l'offre de services qui couvre à peu près tous les travaux dont on peut avoir besoin en intérieur, comme en extérieur, avec des propositions de matériaux dans des gammes classiques, comme plus élaborées.

N'hésitez pas à passer le pas de la boutique où vous serez accueillis par des professionnels.

**2, rue Etienne Tallard**  
**Tél. 04 76 97 88 27**

## Dimitri Vandomme Au service de vos menuiseries



Auto-entrepreneur avec 15 ans d'expérience, Dimitri Vandomme, nouvellement installé à Allevard, vous propose de réaliser vos travaux de menuiserie intérieurs, comme extérieurs. Dimitri

vous garantit un travail sérieux et soigné et vous propose de réaliser une étude et un devis gratuit.

N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.

**Tél. : 07 83 41 39 40**  
**Courriel : dimitri.vandomme@sfr.fr**

## Technimat Cyril Cartier-Millon prend la main



Voilà un an que Jacques Cartier-Millon a passé le flambeau à son fils à la tête du magasin de bricolage Technimat. Diplômé en génie civil et travaux publics et fort d'une solide expérience professionnelle, Cyril n'est pas arrivé en terre inconnue, bien au contraire.

Après avoir refait à neuf l'espace libre service du magasin, il a travaillé sur de nouvelles propositions en étendant les gammes d'articles et les marques avec, par exemple, l'arrivée de matériel de jardinage, une proposition de carrelages qui évoluent selon les tendances,... et toujours des services comme la location de matériel, la création de doubles de clés, l'affûtage des chaînes de tronçonneuses, la coupe de panneaux... sans oublier les conseils professionnels.

**Chemin de la Touvière**  
**Tél. : 04 76 45 09 27**

## Nouveau télésiège de Claran : 6 mn pour être au sommet !



Les travaux ont débuté fin août et le nouveau télésiège de Claran est déjà fonctionnel. Une prouesse technique pour parvenir à construire cet appareil en 4 mois compte tenu des contraintes environnementales et dans des conditions difficiles avec un point culminant à 2 090 mètres. Marc Rosset, président du Sivom du Collet qui était le maître d'œuvre de ce grand chantier, salue le travail de l'entreprise POMA qui a

su être exemplaire et innovante tant par le temps de réalisation que par sa capacité à s'adapter aux moyens financiers des petites stations

Ce nouvel équipement vient remplacer le télésiège des Plagnes, qui datait de 1975.

Son point de départ n'a pas été modifié, par contre la gare d'arrivée se situe à l'ancien emplacement du télésiège du

soleil. Cela permet de desservir le même domaine skiable avec une remontée en moins qui fonctionnait avec un moteur diesel.

Avec une longueur de 1 800 mètres, il est équipé de 70 sièges de 6 places. Il ne vous faudra que 6 minutes pour passer de 1 650 mètres à 2 090 mètres et ce sera ainsi plus de ski et moins d'attente, un atout considérable pour la station qui se dote d'un matériel ultra performant.

Cette importante construction représente 5 400 000 € avec une subvention de 450 000 € de la Communauté de Communes du Grésivaudan qui a garanti l'emprunt de la construction. La station du Collet deviendra communautaire au 1<sup>er</sup> mai 2017 (article page 11).

Par ailleurs que vos porte-monnaie se rassurent, aucune augmentation des forfaits n'est à noter sur cette saison hivernale.

## D'importants travaux sur la route du Collet



**Un point avec Martine Kohly, adjointe au maire, conseillère départementale du Haut Grésivaudan et vice-présidente du conseil départemental.**

**L'Allevardin :** La route d'accès au Collet a connu d'importants problèmes ces dernières années. Quelles mesures ont été prises par le Département ?

**Martine Kohly :** En effet, il y a eu de graves problèmes, allant même jusqu'à la coupure de la route pendant de longues heures. Des points de fragilité ont été définis et ont fait l'objet de travaux entre 2009 et 2014.

**L'Allevardin :** Et puis sont venus les glissements de terrains ?

**Martine Kohly :** Oui, le nombre important d'événements liés aux conditions météorologiques exigeantes, et à la nature hydrogéologique du secteur (glissements de terrain, dégradation d'ouvrages d'art, dispositif d'assainissement défectueux, sections de chaussée à renouveler) ont conduit le Département à monter une opération massive de requalification, réparation et traitement de l'ensemble des désordres des RD 109 et RD 525A. La nouvelle majorité, dès son élection en mars 2015, a mis en place un plan de relance qui a permis en complément des programmes classiques de travaux de financer cette opération d'envergure.

**L'Allevardin :** Quel est le détail de cette opération ?

**Martine Kohly :** les premiers travaux (répa-



ration d'ouvrages d'art, confortement de glissements de terrain, réparation du réseau pluvial, réfection chaussée) sur cette opération ont eu lieu à partir de juin 2015, pour un montant de 900 500 € TTC.

En 2016, les travaux ont continué, pour un montant 1 284 000 € TTC. Les ouvrages marquants en 2016 ont été la réalisation d'un mur de soutènement au départ d'Alleverd (RD525A) et la reprise de la chaussée entre Collet et Super collet. La route est donc neuve !

### Des enneigeurs plus performants

L'ensemble des enneigeurs sur le bas de la station ont été remplacés pour permettre une meilleure production de neige de culture.

### Télésiège pour les bambins à Pré rond

Un télésiège Bambins a été installé à Pré Rond à destination de l'apprentissage du ski pour les tout-petits.

## D'importants travaux rénovent Les Mainiaux



Ce n'est pas moins de 900 000 € qui sont actuellement investis pour la rénovation du Centre de vacances Les Mainiaux au Collet d'Allevard.

Avec pour objectif l'obtention d'un Bâ-

timent Basse Consommation et l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap, l'établissement Les Mainiaux a bénéficié récemment d'une isolation par l'extérieur, du changement de ses menuiseries, d'un système de ventilation et du renforcement de l'isolation de ses combles.

En 2017, est programmée la construction d'un ascenseur et l'ensemble des travaux d'accessibilité dans tout le bâtiment.

Un investissement possible grâce aux efforts et à la volonté de l'association PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) de pérenniser son activité au Collet et aux subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes

(22 %), du Conseil Départemental de la Mayenne (2 %), de la CAF de la Mayenne (4 %) et de la Communauté de Communes du Grésivaudan (11 %).

Les Mainiaux, qui veut dire en patois de la Mayenne « Enfants de la Mayenne », est le premier centre de vacances qui a vu le jour au Collet. Construit en 1964, l'association PEP, qui se définit comme une œuvre de secours, d'assistance mais aussi d'éducation, se développe alors dans des domaines éducatifs en complémentarité de l'éducation nationale sous la forme de l'organisation de classes de découvertes et de loisirs.

Aujourd'hui, avec 120 places, il a toujours pour vocation de défendre des valeurs éducatives dans un esprit solidaire et laïque. Il accueille colonies, classes de neige, vacances familiales et formation d'Education Populaire depuis 52 ans.

Tél. : 04 76 97 51 54  
[adpep53.chez-alice.fr](http://adpep53.chez-alice.fr)

## Un restaurant au sommet des pistes : Le 738



Voilà 5 ans que Michel Benay est au Collet d'Allevard. Après l'ouverture du restaurant « Les Terrasses du Collet » et la construction de chalets, qui ont été d'importants investissements, il vient de construire un deuxième restaurant à l'arrivée de l'ancien télésiège des Plagnes.

Un projet qu'il a imaginé avec l'arrivée du nouveau télésiège et qui vient développer l'offre de la station en proposant de se poser, à 2 000 mètres d'altitude avec une vue à couper le souffle.

Michel Benay, a investi 200 000 € dans ce projet. Il a opté pour une bâtisse construite totalement en bois. Le restaurant est chauffé au bois, excepté un chauffage électrique pour un maintien hors gel. La bâtisse n'est pas alimentée en eau, c'est

la raison pour laquelle des toilettes sèches ont été installées. Des assiettes et couverts entièrement biodégradables seront utilisés et les plats seront préparés dans le restaurant Les Terrasses du Collet et acheminés chaque jour par liaison chaude.

Dans un esprit snack bar, le 738 proposera des plats chauds cuisinés dans une tradition montagnarde avec des journées plus originales, comme la dégustation d'huîtres par exemple.

« Je suis originaire de Savoie mais ai choisi d'habiter l'Isère, le restaurant domine la Savoie comme l'Isère, ces deux départements sont ma vie, c'est la raison pour laquelle j'ai choisi d'appeler mon établissement le 738, qui est la contraction de 73 et 38 » nous confiait Michel Benay.

## Une terrasse plus grande au Restaurant Le Very



Jean-Marie et Tatiana Chardon, propriétaires du restaurant Le Very au bas des pistes du Super Collet, ont agrandi leur terrasse extérieure. Ils vous accueillent dorénavant sur 50 m<sup>2</sup> au soleil !

Tél. : 04 76 45 15 35

## Le Restaurant L'Assiette Givrée fait peau neuve



Voilà tout juste un an que Nicole Clevy et Benoît Copillet ont racheté le restaurant L'Assiette Givrée. Aujourd'hui ils sont heureux de vous accueillir dans un lieu entièrement refait à neuf, avec du nouveau mobilier, un sol antidérapant, et de nouvelles toilettes à destination des personnes à mobilité réduite.

Une grande nouveauté, la création d'une ouverture côté pistes. Les clients pourront ainsi arriver directement au restaurant en ski, où les attendront aussi quelques transats à l'extérieur.

Avec une cuisine traditionnelle et montagnarde 100 % maison, un restaurant refait à neuf et un accès direct aux pistes, Nicole et Benoît ont fait de leur mieux pour accueillir leurs clients dans de très agréables conditions.

Le Chamois d'Or n°3  
Tél. : 04 76 72 20 06



## L'ESF, plus d'activités

**esfbusiness**  
L'EXPÉRIENCE 100% NEIGE AVEC **ESF**

L'Ecole du ski du Collet vous accueille cette année avec un nouveau service événementiel de team building (moments permettant de renforcer les liens dans la cohésion d'une équipe à travers des activités ludiques) qui s'adresse aux groupes de 15 à 120 personnes. Au programme, parcours en tyrolienne, en raquettes ou encore descente en rappel. Plusieurs grandes entreprises nationales ont déjà fait appel à l'ESF du Collet.



Outre les activités en nocturne proposées dans le cadre du label ESF Business, l'ESF vous propose aussi des cours réguliers de ski de randonnée tous les dimanches de la saison hors vacances scolaires.



De plus cette année, les récré@ski pour les enfants de la région sont proposées (pour les enfants préparant la 1<sup>ère</sup> étoile sur le

11 h-13 h) en anglais. Une façon amusante de lier l'utile et l'agréable !

**Tél. : 04.76.97.52.29**

**Courriel: [esf-collet-dallevard@orange.fr](mailto:esf-collet-dallevard@orange.fr)**

**Site : <http://www.esf-lecollet.com>**

## 2 nouvelles cures en 2017, les thermes progressent

Avec la barre des 4 000 curistes de nouveau dépassée, les thermes d'Allevard continuent leur progression. En 2017, deux nouvelles cures sont proposées, une en direction de la voix et une cure supplémentaire de 6 jours pour les personnes atteintes de fibromyalgie.



### Vis ta voix

La voix chante, murmure, crie, s'élève, porte, résonne, bouleverse, retentit... Et parfois elle se perd, se voile, se casse, grince, s'éraille, tremblotte, ne porte plus, s'éteint. Pour la première fois une cure thermale s'attaque à cette pathologie impalpable et très handicapante surtout lorsque la voix est le principal outil de travail. Les Thermes disposent de tous les atouts pour concevoir un protocole innovant et efficace. L'eau soufrée et les soins thermaux sont souverains pour soulager les voies respiratoires. D'ailleurs, pendant près d'un siècle, Allevard est LA station thermale de la voix. Les grands noms de la scène nationale et internationale sont venus prendre soin de leur voix à Allevard. La cure thermale Vis ta voix renoue avec ce savoir-faire historique. Elle propose une prise en charge globale et pluridisciplinaire soutenue par plusieurs spécialistes : phoniatre, enseignant en techniques vocales, ostéopathe... Elle peut être associée à une cure thermale conventionnée de 18 jours Voies Respiratoires. Elle se décline aussi en cure courte de 6 jours.



### Fibromyalgie : 3 étapes pour apprivoiser son syndrome

Avec 600 000 malades en France, soit 1,4 % de la population générale, ce syndrome est fréquent et chronique. Il a un retentissement délétère sur la qualité de la vie et les médecins sont souvent démunis face aux patients.

Les Thermes d'Allevard s'intéressent à ces personnes souvent incomprises depuis 15 ans. Pour les soulager, l'équipe thérapeutique a développé une médecine thermale intégrative. Il s'agit de programmes additionnels qui se déroulent dans le cadre d'une cure thermale conventionnée de 18 jours. Ils associent soins thermaux, ateliers éducatifs pour aider la personne à prendre en charge sa maladie et soins non conventionnels. Ils s'organisent en trois étapes correspondant à trois programmes successifs dans le temps : Initial, Avancé et Confirmé. Cette approche a déjà séduit 700 curistes. Chaque année, à leur écoute, les protocoles se peaufinent. En 2017, ils s'enrichissent de yoga adapté. Grande nouveauté aussi, une cure courte 6 jours fibromyalgie.

## Un hiver animé avec l'Office du Tourisme

Après un bel été, ensoleillé et riche en animations, l'Office de Tourisme aborde la saison hivernale.

Un hiver particulièrement festif !

Depuis décembre l'Office du Tourisme vous propose de vous divertir avec le Marché de Noël auquel il a participé, la fête du sou des écoles « En attendant Noël » qui avait lieu le 18 décembre : un tout nouveau rendez-vous, co-organisé par l'Office du Tourisme et qui pourrait bien devenir une grande fête au fil des années. Vous retrou-

vez l'animateur Sébastien, ainsi que toute l'équipe. Une équipe qui a d'ailleurs évolué depuis cet été : la très souriante Julia a rejoint le service accueil et réservation. Elle habite le Pays d'Allevard et le connaît donc comme sa poche... un atout pour notre territoire !

Cette saison au Collet, vous verrez des engins glissants non identifiés, des cracheurs de feu, des chasseurs de trésor, des artificiers en herbe, des préparateurs de vin chaud, des magiciens, et bien entendu l'ami Paco, mascotte de la station.

Un programme d'animations est édité chaque semaine, n'hésitez pas à le solliciter auprès de l'Office du Tourisme ou chez les commerçants allevardins.

### Horaires d'ouverture :

**Au Collet : tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h à Allevard : le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au vendredi (et les samedis pendant les vacances de 9h à 12h et de 14h à 18h)**  
**Tél 04 76 45 10 11**

**[www.allevard-les-bains.com](http://www.allevard-les-bains.com)**

## Le Collet et l'office du Tourisme communautarisés en 2017



### Le Collet

La station du Collet d'Allevard existe depuis 1955, elle était alors gérée par une société privée : la SAPAMA. C'est en 1969 que la gestion de la station est confiée à un Syndicat Intercommunal qui regroupe les communes d'Allevard et de La Chapelle du Bard.

Cette année, dans le cadre du Schéma Départemental de coopération intercommunale élaboré par le préfet de l'Isère, qui prévoit la suppression de nombreuses structures intercommunales, la dissolution du Syndicat du Collet a été demandée. Pour répondre à cette requête, les conseils municipaux d'Allevard et de La Chapelle du Bard ont accepté cette dissolution mais uniquement à la condition que la Communauté de Communes du Grésivaudan prenne en charge la compétence « gestion et développement du domaine skiable du Collet d'Allevard ». Le conseil communautaire a accepté ce transfert de compé-

tence, ainsi qu'une très large majorité de communes du territoire.

Tous ces éléments ont permis de fixer la date de dissolution du Syndicat du Collet au 1<sup>er</sup> mai 2017.

Dans cette phase intermédiaire, la communauté de communes a garanti l'emprunt de la construction du nouveau télésiège de Claran. L'instance communautaire s'interroge actuellement sur le mode de gestion de la station avec un regroupement possible avec la station des 7 Laux qui réfléchit, elle même actuellement à une éventuelle communautarisation.

Une décision importante pour notre territoire qui devrait permettre de pérenniser et de développer la station du Collet.

### Office du Tourisme

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, dite Loi NOTRe, la communauté de communes du Grésivaudan a pour obligation la mise en œuvre de la prise de compétence « promotion du tourisme dont création d'office de tourisme » au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La communauté de communes a donc délibéré sur le principe de la création d'un office du tourisme intercommunal à cette échéance.

Après un recensement des structures existantes sur son territoire, décision a été prise de créer une structure intercommunale qui couvrira l'intégralité du territoire communautaire, sauf pour Chamrousse et

St-Martin-d'Uriage qui peuvent bénéficier d'une dérogation.

Cet office du tourisme sera constitué sous la forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) et donc doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Ses caractéristiques principales seront :

- Un nouvel office du tourisme issu de la fusion des offices du Grésivaudan (Pontcharra), du Plateau des Petites Roches et des 7 Laux auxquels s'ajoutera l'office du tourisme du Pays d'Allevard pour lequel notre commune a donné son accord compte tenu de la communautarisation du Collet.
- Un comité de direction composé de 31 membres répartis en 3 collèges : 16 élus du conseil communautaire, 12 professionnels du tourisme en veillant à la représentation équilibrée des sites touristiques et de la diversité des professions et 3 personnes qualifiées désignées par l'instance communautaire.

Les offices du tourisme actuels seront transformés en bureaux d'information touristique avec pour chacun la mise en place d'un comité local du tourisme dont la composition reprend celle actuellement mise en place.

Compte tenu du calendrier très serré pour cette mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 alors que les offices du tourisme doivent être opérationnels une saison hivernale, une dérogation a été demandée au Préfet pour un transfert au 1<sup>er</sup> mai 2017.

## Le réseau Rubis connecté à la police municipale



Dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme et incivilités, il est décidé la mise en place d'un réseau radio sur le territoire du Grésivaudan en partenariat avec la gendarmerie nationale qui accompagne ce projet sur le plan technique. Les policiers

municipaux des communes volontaires, dont Allevard fait partie, vont être équipés de radios leur permettant d'échanger avec la gendarmerie sur le réseau RUBIS. C'est une première en France. Cette interconnexion permettra aux policiers de pouvoir passer des appels d'urgence en cas de nécessité et d'être avisés en temps réel des recherches de malfaiteurs.

Les communes auront à leur charge l'entretien, la maintenance des équipements ainsi que la licence annuelle d'un montant de 500 €.

## Lancement de la prime chauffe-eau solaire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial et dans la continuité de la prime Air Bois, la communauté de communes Le Grésivaudan propose à ses habitants une prime chauffe-eau solaire. Il s'agit d'une aide de 600 € à 1 500 € pour installer une chauffe-eau solaire ou un combiné (chauffage au sol et eau).

La prime est destinée aux propriétaires d'une maison individuelle en résidence principale, sous réserve de remplir les conditions requises. Les travaux devront être réalisés par un installateur qualifié RGE. Au total, 116 projets pourront être soutenus financièrement sur les 3 ans de l'action.

La prime est cumulable avec d'autres aides telles que les crédits d'impôt, les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)...

Attention ! Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de remplir son dossier de demande avant la réalisation des travaux



Plus d'infos : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Collecte sélective des déchets ménagers Merci pour votre geste responsable !

A Allevard 12 points de collecte pour le tri sélectif sont mis en place afin de permettre aux habitants un apport volontaire des déchets recyclables.

En 2015, c'est plus de 51 kg en moyenne par habitant qui ont été récoltés. Une économie en ressources non négligeable quand on sait qu'à Allevard les 112,6 tonnes de verre récupérées représentent 73,98 tonnes de sable économisé ou encore que les 52,2 tonnes de papiers récupérés représentent 1 002 m<sup>3</sup> d'eau économisée. En matière d'emballage, 33,9 tonnes ont été prélevées, ils seront une économie en minerai de fer, bauxite, bois ou pétrole brut selon la nature de l'emballage.



ALLEVARD	8,74 kg/hab.	13,44 kg/hab.	29,02 kg/hab.
Moyenne SIBRESCA (2015)	10,7 kg/hab.	16,37 kg/hab.	31,75 kg/hab.
Moyenne nationales (2014)	15,8 kg/hab.	21,8 kg/hab.	30,1 kg/hab.

Une question ou un doute sur le tri, renseignez-vous au 04 76 97 19 52



**2 846 tonnes de CO2**  
ont été économisées en 2015  
grâce au fonctionnement  
de la chaufferie bois

## Eclairage public : Les lampes à vapeur de mercure supprimées



La régie d'électricité procède au remplacement des lampes à vapeur de mercure. L'objectif est environnemental, économique et contribue à l'amélioration sensible de l'efficacité lumineuse.

Ces lampes sont, dans la mesure du possible, remplacées par des luminaires directionnels limitant l'émission de lumière vers le ciel, offrant une plus large efficacité lumineuse, et moins consommateurs d'électricité.

A cette économie, s'ajoute la réduction de puissance de 50 % entre 23 h et 5 h qui, au vu du rendement théorique des nouvelles lampes, ne pose pas de problème d'éclairage.

Au total 116 lampes changées pour un coût de 42 613 € pris en charge par la régie d'électricité.

Cette opération vise l'ensemble du centre ville et de ses alentours.

## Pollution : la vignette est obligatoire dès Crolles en cas de pic de pollution

L'agglomération grenobloise a mis en place le dispositif de vignettes automobiles anti-pollution permettant de restreindre la cir-

culatation des véhicules les plus polluants en cas de dégradation durable de la qualité de l'air.

Le dispositif des Certificats qualité de l'air, ces macarons de couleur qui identifient les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes, est entré en vigueur. Il est officiel depuis le 1<sup>er</sup> janvier ce qui implique des possibilités de contraventions de 22 € à 35 €.

A partir du 2<sup>e</sup> jour du pic de pollution, la vitesse est réduite de 20 km/h sur les voies où elle est supérieure ou égale à 90 km/h. Cette limitation concerne le territoire des communes de la Métropole grenobloise, celui de la communauté de communes du Grésivaudan, celui de la communauté d'agglomération du pays Voironnais. Sur l'A51, l'A480, l'A48 entre le péage

de Vif et de Voreppe, et sur l'A41 entre la Carronnerie et le péage de Crolles. Dès le 5<sup>e</sup> jour d'un épisode de pollution, les véhicules immatriculés avant le 01/01/97 ne sont plus autorisés à circuler dans l'agglomération ainsi que sur les accès autoroutiers à la métropole grenobloise.

Au 7<sup>e</sup> jour de pollution, les véhicules munis des certificats 4 et 5 seront eux aussi interdits de circulation.

L'information sera diffusée dès la veille à 15 h sur le Dauphiné Libéré, France Bleu Isère, panneaux urbains, par sms si vous êtes inscrits sur le site de la Métropole.

**Pour obtenir une vignette les automobilistes doivent en faire la demande sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr) pour un coût de 4,18 €.**

DATE DE LA 1 <sup>re</sup> IMMATRICULATION	VÉHICULE ÉLECTRIQUE	VÉHICULE ESSENCE	VÉHICULE DIESEL
APRÈS LE 01/01/11			
ENTRE LE 01/01/06 ET LE 31/12/10			
ENTRE LE 01/01/01 ET LE 31/12/05			
VÉHICULES PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/97 ET LE 31/12/00			
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ENTRE LE 01/10/97 ET LE 31/12/00			
VÉHICULES PARTICULIERS AVANT LE 01/01/97		SANS CERTIFICAT	
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS AVANT LE 01/10/97		SANS CERTIFICAT	



## Le Musée vous raconte l'histoire des rues d'Allevard

Après les deux premières parties sur les Allevardin 135, 136, continuons notre promenade dans les rues



de nombreux chapitres de son roman Numa Roumestan.

Début août 1879, Alphonse Daudet, malade des bronches, accompagné de son épouse Julia et de ses fils Léon et Lucien, vient prendre les eaux à Allevard.

Son séjour dans la station lui inspira



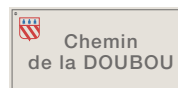
En 1911, le maire Louis Gérin propose au conseil municipal de la ville de donner le nom d'Auguste Davallet à l'ancienne rue des Plantas. François Auguste Davallet est né à St-Pierre-d'Allevard en 1836, il vient s'installer à Allevard et se présente au conseil municipal en 1871. Entouré de nombreux notables (Dufresne, Chataing et Charrière), il a vite à cœur de mener une politique pour le bien de la commune. Il se présente aux élections municipales et sera élu maire, une première fois, le 6 janvier 1878. Durant ses différents mandats, (de 1878 à 1880, de 1881 à 1888 et de 1892 à 1898), il œuvre à « doter le pays en éclairage public à bon marché répondant à tous les besoins présents et futurs » et à « résoudre la grosse question de l'alimentation de l'eau du bourg en eau potable ».

Conseiller général pendant 18 ans, il s'emploie à la construction de la ligne de tramway PLA, (Pontcharra, la Rochette, Allevard) qui sera mise en service en 1895. Il se consacre à établir à Allevard une gare digne de la station thermale mais cette réalisation ne se fait qu'en 1911, soit trois ans après sa mort. D'autres édifices sont à son actif tels que la réalisation de l'école de garçon entre 1896 et 1898 (aujourd'hui l'école Pierre Rambaud) mais aussi la construction d'un abattoir (rue des



moulins) « qui n'a de rival dans le département de l'Isère que les abattoirs de Grenoble eux-mêmes ».

En septembre 1898 ; il met fin à sa carrière politique et profite de sa maison rue des Plantas.



Ce chemin part de la place Pierre Rambaud et rejoint la route du Collet. Autrefois, c'était le seul accès pour aller au hameau du Guillet et aux pâturages du Collet. Le mot Doubou vient du patois et signifie chemin des bœufs.

Au début du chemin se trouve la maison natale du sculpteur Pierre Rambaud, vous pourrez y découvrir un macaron sculpté sur sa façade représentant la mère du sculpteur.



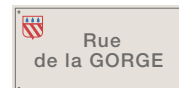
Au XIX<sup>e</sup> siècle, date de la création de l'école de garçons (école Pierre Rambaud), la rue a pris le nom de Rue des écoles. Elle a naturellement prit le nom d'un repère géographique. Elle dessert encore aujourd'hui les écoles maternelles Jeanne des Ayettes et Primaire Pierre RAMBAUD.



Le 7 avril 1978, le conseil municipal, à l'initiative du maire Joseph Cassera, propose de dénommer cette voie rue de la fontaine des amoureux en souvenir de la fontaine qui s'y trouvait. Elle était le lieu de rendez vous des amoureux du pays.



Le Glapigneux est un hameau d'Allevard. La toponymie du nom est à rattacher au radical « glap » et au suffixe « igny » ou « ignier ». Glatigny et Glapigny évoquaient l'aboiement des chiens dans les fermes isolées ou le jappement des renards dans les bois et près des alentours. Le mot Glapigneux est un rapprochement de Glatigny et Glapigny.



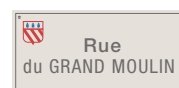
Cette rue partait de la rue Chenal et se finissait par la gorge du Bout du Monde. C'est de là qu'elle a tiré son nom. En 1966, la partie haute de la rue est rebaptisée rue Etienne Tallard.



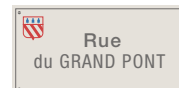
Cette rue a été baptisée rue Etienne Tallard le 21 mars 1966, par décision du conseil municipal suite au décès du caporal Etienne Tallard, pompier volontaire mort en service. Appelée rue de la Gorge elle était la rue où résidait Etienne Tallard et sa famille.

Dans la nuit du 6 juillet 1965, un terrible incendie ravage la fabrique de meubles Sylvente et Gérardini, l'ensemble des sapeurs pompiers bénévoles d'Allevard sont mobilisés. Deux soldats du feu sont touchés. Le premier, Etienne Tallard meurt au cours de l'incendie et le lieutenant Mouchet est grièvement blessé.

A titre posthume Etienne Tallard reçoit la médaille d'or du Mérite Civique et la médaille d'or des belles actions des compagnies du feu. Son nom rejoint les soldats morts pour la France sur le monument aux morts de la commune.



Depuis le Moyen Âge, dans les Alpes, on a équipé de moulins les torrents et les rivières. Allevard possédait un grand nombre de moulins et un très gros moulin à huile et à farine situé en face de l'actuelle mairie.



Le torrent Le Bréda sépare Allevard en deux. Bâti en 1435, le pont de pierre de trois arches est le lien entre le village fortifié d'Allevard et le quartier des forgerons, plus communément appelé le quartier de Jérusalem. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il est reconstruit et comportera une seule arche. Emporté par une cure le 1<sup>er</sup> Août 1851, il sera remplacé dix ans plus tard par le pont actuel.

*La suite  
dans le prochain  
Allevardin...*

## Amandine Crochet à L'Été des Portraits



© Amandine Crochet

L'été des Portraits est l'une des plus grandes expositions photographiques d'Europe consacrée à l'art du portrait. Du 10 juillet au 25 septembre, Amandine Crochet, photographe ayant habité longtemps à Allevard, et installé depuis peu à St-Martin-d'Hères, a eu le privilège de voir ses œuvres exposées lors de cette 7<sup>e</sup> Biennale dans le beau village médiéval de Bourbon Lancy. Une rencontre photographique où les professionnels se mettent en compétition, lui créant une réputation de découvreur de talents.

Tél. : 06 72 78 96 10  
[www.amandinecrochet.fr](http://www.amandinecrochet.fr)  
[amandinecrochet@gmail.com](mailto:amandinecrochet@gmail.com)



## Saison Culturelle 2016-17 : une pléiade de surprises !

Pour cette nouvelle saison culturelle qui a débuté par le rire avec la dernière pièce de Serge Papagalli, La Pléiade vous propose depuis plusieurs mois des spectacles de tous les horizons et des artistes de renommée avec la venue du très en vogue Ridsa et la pièce de Jean-Vincent Brisa en novembre dernier, l'humoriste Gil Alma qui était là en décembre ou encore Michèle Torr qui nous fera l'honneur de sa présence en mars. Des séances à destination des scolaires, pour le jeune public, des pièces classiques, d'autres pour rire, une autre pour danser,... font de cette programmation une porte ouverte à toutes les générations et à toutes les sensibilités.

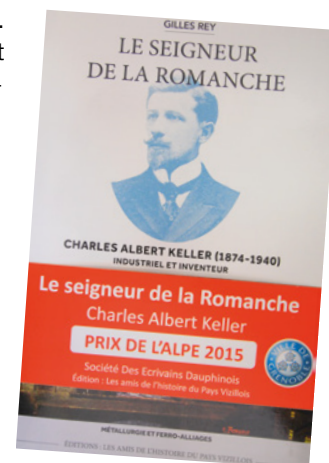
Si vous n'avez pas encore demandé le programme, faites vite ! Il est téléchargeable sur le site [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) ou vous pouvez vous le procurer en version papier à La Pléiade, en Mairie, à l'office du tourisme...



## Le Seigneur de La Romanche par Gilles Rey

Gilles Rey retrace l'histoire de la vie de Charles-Albert Keller. Ingénieur électrometallurgiste, Charles-Albert Keller fut d'abord un brillant inventeur et l'un des grands pionniers mondiaux d'une nouvelle métallurgie utilisant le four électrique à arc, pour créer de nouveaux alliages, améliorer la qualité de l'acier et diminuer les coûts de production. Il sut mettre à profit l'énergie hydraulique de La Romanche, de Belledonne et du Taillefer, pour développer une industrie novatrice.

L'auteur de cet ouvrage, Gilles Rey, est natif d'Allevard et ingénieur spécialiste en génie électrique. Il nous entraîne avec passion sur le terrain de l'histoire industrielle de notre région. Il a reçu pour ce livre le 44<sup>e</sup> prix de l'Alpe.



## Taïpi, l'adaptation en BD d'Herman Melville Par Benjamin Bachelier et Stéphane Melchior

1841. Un baleinier accoste aux Marquises, avec à son bord Tom et Toby, qui ne rêvent que de désert. Profitant d'une permission, et malgré les mises en garde sur les dangers de l'île, les deux hommes s'enfoncent dans la jungle. Rien ne se passe comme prévu et la fuite dans cette nature luxuriante vire au cauchemar. D'autant que les fugitifs se retrouvent bientôt aux mains de la tribu Taïpi, réputée cannibale...

Taïpi est un roman autobiographique d'Herman Melville. Cette adaptation en bande dessinée par Stéphane Melchior et

Benjamin Bachelier nous entraîne dans une aventure hors du commun entre danger et poésie.

Benjamin Bachelier est un illustrateur, dessinateur de bande dessinée et peintre. Il a publié plusieurs albums, et réalisé plusieurs couvertures de livres pour des grandes maisons d'éditions.

Il est le fils d'Anne et Claude Bachelier qui habitent Allevard. Une fibre artistique familiale, sa mère Anne est une peintre et illustratrice de renommée internationale.

**Editions Gallimard**

## Claire Drain à la direction du Musée



Depuis janvier 2016, le musée a intégré la communauté de communes du pays du Grésivaudan. Il fait partie d'un « réseau » de trois musées du territoire. Afin d'assurer la politique culturelle des musées d'Allevard et de La Combe de Lancey, une attachée de conservation a été recrutée. Claire Drain est depuis le 11 juillet la directrice des deux musées. Agée de 31 ans, elle était auparavant responsable du site de la Grande Saline de Salins les Bains dans le Jura, reconnu patrimoine mondial de l'UNESCO. Claire Drain travaille actuellement sur le projet de nouveau musée dans le bâtiment de l'ancien Casino, qui devrait démarrer en 2017, et sur la prochaine exposition du musée d'Allevard qui sera consacrée au thermalisme en Belledonne.

## L'atelier Rêves de couleurs a visité Picasso

L'an dernier l'atelier Rêves de couleurs nous a fait voyager du côté de chez Van Gogh. Le musée Van Gogh d'Amsterdam ne s'est pas trompé, au vu de la qualité des œuvres reproduites, il avait adressé ses félicitations aux artistes.

Cette année, les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir l'œuvre et la vie de Picasso à travers l'exposition « Inspiration Pablo » durant une semaine en mairie. Une fois encore, le succès était au rendez-vous avec 500 visiteurs, notamment lors du vernissage qui avait lieu en présence du maire d'Allevard.

Une exposition qui faisait honneur au travail d'Hélène Munet-Blocier et de ses élèves, et à laquelle étaient également associées les productions des élèves de l'école de La Ferrière, des ateliers de sculpture sur bois d'Echirrolles et de la poterie du Cheylas. Le clou de cette manifestation restant la représentation collective du Guernica, dénonciation de la guerre et du massacre d'innocents, peinte en 1937, suite au massacre par les nazis et



Franco de la ville du Guernica en Espagne. Une œuvre qui a demandé 45 heures de travail à 8 personnes. Elle fut l'objet de discussions et d'échanges avec les élèves de l'école St-Hugues venus profiter de cette exposition.

Après Renoir, Cézanne et Van Gogh, ce fut la 4<sup>e</sup> exposition organisée par Hélène Munet-Blocier et ses élèves. Un nouveau rendez-vous est prévu en 2017 avec une nouvelle découverte.

**Atelier Rêve de couleurs**  
**5, rue Laurent Chataing**  
**Tél. : 09 54 59 87 08**

## Un allevardin au générique du dernier film d'Emmanuelle Bercot



Fin novembre est sorti dans les salles le film « La Fille de Brest » tiré du livre du Docteur Irène Franchon, médecin pneumologue à l'hôpital de Brest. Il relate son parcours au cours duquel elle a dévoilé le scandale du Médiateur.

Régis Froidevaux, qui a grandi à Allevard, musicien professionnel, a participé au casting des enfants musiciens et a coordonné la partie musicale. Une très belle expérience pour Régis dans le domaine cinématographique.

## Corinne Chaussabel : L'Art et l'Entreprise



Encourager la créativité et l'innovation, créer une cohésion d'équipe, souder le personnel, ... mais aussi proposer à des clients un accueil original sont des atouts majeurs dans les entreprises. Corinne Chaussabel, artiste plasticienne, mosaïste et peintre depuis 25 ans, installée à Allevard, a choisi de répondre à ces besoins par la mise en œuvre d'un programme artistique lors d'ateliers destinés aux entreprises.

Son intervention répond à deux types de demandes :

- La cohésion d'équipe : le « faire ensemble » est motivé par l'organisation d'actions collectives où chacun exprime son potentiel autrement et se rencontre en dehors des codes classiques.
- La valorisation de l'entreprise : raconter son histoire et exprimer son identité propre par la création d'une œuvre personnalisée symbolique.

Des actions qui sont conçues sur-mesure par Corinne Chaussabel, et éventuellement encadrées par d'autres artistes de son réseau professionnel. En Rhône-Alpes, plusieurs grandes entreprises ou collectivités lui ont déjà fait confiance. Ce été, c'est le Fonds de dotation MICA (mécénat culturel) pour la ville de Montbonnot qui a fait appel à son talent pour imaginer une sculpture.

Bien entendu, Corinne Chaussabel crée aussi des œuvres pour les particuliers et, quelques fois, transforme son atelier en lieu de stages mosaïques pour les adultes et les enfants notamment lors des vacances scolaires.

**3, rue des Meuniers**  
**Tél. : 06 31 95 28 40**  
**corinne@chaussabel.fr**  
**www.chaussabel.fr**



## Association Ananda Mahi yoga du son et chamanisme



Après une pratique de Hatha yoga traditionnel de bientôt 20 ans, Christine Tardivel est partie vivre au Pérou dans un ashram de Kundalini yoga et centre de médecine traditionnelle amazonienne. Elle y a reçu l'enseignement d'un yoga chamanique et créatif, dynamique et puissant, qui vous plonge dans une méditation profonde grâce au chant des mantras et un travail sur la vibration au niveau atomique. Le son est présent tout au long de la séance pour vous amener au plus profond de vous-même par la vibration des bols tibétains, de la kalimba, du djembe et autres instruments... Vous ressentirez les bénéfices de cette pratique au niveau émotionnel, physique, mental et énergétique. Suite à l'accueil chaleureux aux thermes d'Allevard et aux nombreuses demandes des élèves ayant assisté à ses stages organisés sur la commune, elle dispense désormais un cours tous les lundis de 19h45 à 21h15, salle Charrière à la maison des Forges.

**Lundi 19h45 à 21h15 – Salle Charrière**  
**Tél. : 07 82 72 82 95**  
**tardivel.christine@gmail.com**

## Gym chinoise-TAO avec l'association Grési'Kilibre

La gym chinoise-tao est une forme de gymnastique fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Un temps pour se détendre, un temps pour soi, et vivre l'instant présent. Cette gymnastique nettoie, libère de la fatigue, procure un bien-être immédiat. Elle permet d'augmenter le niveau d'énergie et de rester en bonne santé. Elle aide au rééquilibrage des émotions et favorise la joie et la confiance en soi. Tous les vendredis de 9h à 10h à la maison des Forges, Carole Besse, infirmière, praticienne en shiatsu et instructrice, vous propose de vous guider dans cette discipline.

**Tél. : 06 75 38 27 64**  
**Vendredi 9h00 à 10h00 – La maison des Forges**  
**contact@gresikilibre.com – www.gresikilibre.com**

## Médaille d'argent pour Natacha Tautou

Natacha Tautou, cavalier du club Déclit à Cheval objectif compétition d'Allevard a brillamment participé aux Championnats de France d'équitation. Elle a obtenu la médaille d'argent dans la discipline du TREC Championnats de France Club Elite Individuel Sénior.

Conquérir un titre ou une médaille lors d'un championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club allevardin dans un but éducatif et sportif. C'est une fierté pour notre commune. Bravo à Natacha Tautou et à Déclit Cheval.



## L'Accorderie : 1 h de service reçu = 1 h de service rendu

Une Accorderie est un système d'échange marchand mais non-monnaire regroupant toutes les personnes intéressées à échanger entre elles différents services (dépannage informatique, traduction de textes, transport, formations, aide pour une déclaration d'impôts, etc.). L'Accorderie repose sur des échanges entre individus (les Accordeurs) mais également sur des échanges de services collectifs. Il s'agit d'une nouvelle entreprise d'économie solidaire en France, reposant sur un principe d'égalité (1h de service reçu = 1h de service rendu) qui vise à améliorer les conditions de vie socio-économiques de ses membres, tout en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité.

L'association Accord'heures s'est créée il y a quelques mois pour permettre la coordination de ce système d'échange. Elle est basée dans des locaux à Pontcharra, mais, bien entendu, elle compte rayonner sur toutes les communes environnantes et au-delà.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

**Espace Jacques Prévert Les Marquises  
Pontcharra**  
Tél. : 07.82.81.06.79  
accord.heures@gmail.com

## Prévention routière : Atelier pour les Séniors

Mené en partenariat avec le conseil départemental et la commune, les séniors qui le souhaitent ont participé à un atelier animé par l'association de prévention routière. Une démarche permettant de réviser le code de la route et de réactualiser les connaissances en matière de sécurité routière.



## L'ADEF : une association au service de l'emploi

L'association ADEF-Grésivaudan accompagne les demandeurs d'emploi sur le territoire du Grésivaudan et aide à leur insertion dans un emploi durable en les mettant à disposition d'utilisateurs (particuliers, entreprises, collectivités locales, associations) à titre onéreux mais à but non lucratif, sur des missions diverses (entretien, espaces verts, ménage, repassage, jardinage, petits bricolages...).

Elle assure un suivi social, professionnel, personnalisé, et de proximité à toutes les personnes en parcours à l'ADEF-Grésivaudan.

**Particulier ou professionnel, vous pouvez contacter l'ADEF :**

### Services pour les clients particuliers

- Ménage ponctuel et/ou régulier
- Grand ménage
- Repassage
- Vitres
- Garde d'enfants (de plus de 3 ans)
- Jardinage
- Petit bricolage
- Aide aux courses

### Services entreprises, associations, collectivités locales

- Entretien-nettoyage
- Manutention
- Livraison
- Espaces verts
- Secrétariat
- Gardiennage
- ATSEM
- Service et plonge cantine

TARIFS : 19,65 € pour les particuliers, 19,36 € pour les entreprises, 19,20 € pour les collectivités. L'ADEF s'occupe des démarches administratives : Recrutements, contrats de travail, salaires, cotisations, congés payés, accidents du travail, facture...

**ADEF-GRESIVAUDAN - Mairie - 38190 Les Adrets - Tél. : 04.76.71.17.17**

## Nouvelle équipe pastorale



Une nouvelle équipe est en charge de l'animation pastorale dans le Haut-Grésivaudan. Ce secteur regroupe 3 paroisses, soit 31 clochers dont 7 pour le pays d'Allevard paroisse (St.Eloi).

Le Père Michel Bernard, prêtre référent pour Allevard et Pontcharra, réside au Touvet avec le Père Jean-Marc Goupil et le Père Wilfried Ouilly. Ils célèbrent à tour de rôle la messe de 10h30 le dimanche à Allevard. On peut les joindre en passant par la permanence paroissiale au 04 76 97 50 46.

Le Père Thibault Nicolet a quitté la paroisse d'Allevard pour autre mission dans le Sud Isère.

## Soraya Hadjadj à la direction de La Ramée



Originaire d'Alès et après un poste de responsable de site à la Fondation Partage et Vie à Meylan, Soraya Hadjadj a été nommée directrice de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes

Agées Dépendantes La Ramée. Agée de 27 ans et titulaire d'un master Gestion d'Établissements sociaux, Soraya Hadjadj met l'accent sur l'amélioration de la vie du personnel au travail « ce sont des métiers difficiles, où l'on doit tenir compte de la pénibilité. Un employé qui est bien dans son travail, sera plus apte à prendre soin de nos résidents ». De même, elle souhaite inclure au mieux les familles dans la vie de la résidence, particulièrement en direction de l'unité psycho gériatrique. Un seul but, la qualité de vie des résidents qui reste la préoccupation principale.



## Un nouveau skate park au lac du Flumet

Dans le cadre du projet d'aménagement des berges du Lac du Flumet en partenariat avec EDF, la commune d'Alleverd a construit un nouveau skate park sur le parking de la route de Montouvrard. Les travaux ont débuté mi-décembre.

La commune possédait un skate park créé dans les années 2000 et rénové en 2007. Ce dernier était en mauvais état et des travaux importants de sécurisation auraient dû être envisagés rapidement. La rénovation était aussi onéreuse que la création d'un nouvel équipement (aucune aide financière n'aurait été accordée).

L'équipe municipale a donc préféré construire un nouveau skate park, plus moderne et dans un cadre plus agréable pour les usagers et les familles.

Le nouvel équipement est doté d'un Kickerramp, d'un Funbox, d'un Quarter, d'un Olliebox, d'une barre de slide, de bancs en béton et sera délimité tout autour par des barrières en bois.



Une plateforme en enrobé a été réalisée avant l'installation des modules.

Le montant des travaux est de 77 103 € HT (20 338 € HT pour la plateforme en enrobé 56 765 € HT pour la construction et l'installation des modules de skate).

La commune d'Alleverd prend 20 % des dépenses à sa charge, soit 15 420 €.

Le reste de l'investissement est financé par EDF (30 000 €) et le conseil départemental de l'Isère (31 683 €).

Cette première tranche de travaux au bord du lac sera suivie d'un second chantier (en 2017) pour l'aménagement paysager et patrimonial des berges du lac. Le cahier des charges de cette seconde opération est en cours de réalisation par EDF.

D'autres aménagements sont en cours de réflexion entre EDF et la municipalité pour les années à venir.



## Le CME les mains dans les bacs !

Cet été l'ensemble du conseil municipal des enfants a participé aux plantations des fleurs dans les espaces publics, et plus précisément dans les bacs à fleurs devant la piscine.

Guidés par trois élus, Carine Picceu, Marie-France Montmayeur et Béatrice Dequidt, ils étaient également assistés par un jardinier des espaces verts.

Une démarche pédagogique et créative que les jeunes conseillers ont réalisé avec beaucoup de motivation et de sérieux.

## Le Sou des écoles toujours mobilisé pour les enfants

Une fois de plus le sou des écoles, présidé par Séverine Ostallier, s'est mobilisé en organisant des manifestations tout au long de l'année. Dernièrement, les parents bénévoles de l'association ont remis au directeur de l'école primaire un chèque de 3 304 € et à la directrice de l'école maternelle un chèque de 1 820 €, représentant une dotation de 14 € par enfant. Ces efforts viendront financer un intervenant pour l'apprentissage du vélo en maternelle, ainsi qu'une sortie cinéma pour les primaires qui bénéficient également de l'achat d'un matériel de projection.

## Permanence Ecoute Collégiens

<b>Alleverd</b>	Maison des Forges – Rue E.Tallard	Mardi 15h45 – 18h45
<b>Pontcharra</b>	Centre Agathe – 33 av. de la Gare	Jeudi 17h00 – 19h00
<b>Goncelin</b>	Espace Bayard – 24, av de Tirignons	Lundi 17h00 – 19h00

### Psychologues

- Françoise Roques-Picat Alleverd/Pontcharra
- Olivia Cahn, Goncelin

### Infos et Rendez-vous

04 76 97 81 00



## Le Gymnase du collège inauguré



**Le nouveau gymnase du collège a ouvert ses portes depuis la rentrée de septembre.** Le 14 novembre dernier, c'est Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental qui coupait le ruban inaugural accompagné du maire d'Alleverd et Conseiller Régional, de Pierre Ribeaud, député, de Martine Kohly et Christophe Engrand, conseillers départementaux, de Daniel Chavand, Vice-Président chargé des sports à la Communauté du Communes du Grésivaudan. Etaient également présents Sylvain Plasse, principal du collège ainsi que les professeurs de sports, Claudine Gellens, représentant l'éducation nationale, des représentants des élèves, Yves Sonzoni, qui assurera la maintenance du gymnase ainsi que de nombreux représentants d'associations allevardines et élus. Après la visite du gymnase guidée par Henri Chabal, architecte ayant conçu ce lieu, le maire prenait la parole pour exprimer sa satisfaction de voir l'aboutissement de ce projet longtemps attendu et remerciait l'assemblée départementale. Jean-Pierre Barbier soulignait le rapport



qualité prix de cette bâtisse (2,5 M€) qu'il a souhaité simple sans rien enlever à son efficacité, son esthétisme et ses avantages en direction de l'environnement.

### Le Gymnase

Le bâtiment comprend un seul niveau de plain-pied, il est accessible pour les élèves du collège par le cheminement piétons. Il comprend deux salles. La grande salle (44 X 23 m) qui est divisible en deux sous-espaces permettant l'accueil de deux

groupes d'élèves. Un emplacement pour un mur d'escalade y est prévu.

Une autre salle plus petite jouxte la grande salle, elle est destinée aux activités ne nécessitant pas de terrain de sport.

Des baies vitrées diffusent la lumière naturelle.

Il comprend 3 vestiaires sportifs, un bureau pour les enseignants, des locaux de rangement du matériel. A l'extérieur s'étend un plateau sportif.

L'ensemble de la structure est construite avec les ressources locales certifiées Bois des Alpes et bénéficie du label PEFC.



### Coup de jeune pour le Pôle Enfance

Les locaux accueillant le pôle enfance jeunesse, situés avenue Louaraz, ont bénéficié de travaux de rénovation avec la pose d'un faux plafond, le changement des luminaires pour mettre en place des ampoules basse consommation, la rénovation de la toiture et la peinture des murs. Dans la cuisine du restaurant scolaire, une hotte aspirante plus efficace a été installée et l'espace d'accueil destiné au Relais Assistantes Maternelles a bénéficié de la rénovation des sols.

**Coût : 33 200 €**



## Les conseils municipaux décentralisés

Comme le veut la tradition depuis 1989, cette année 3 conseils municipaux ont été décentralisés dans des quartiers d'Allevard afin de sensibiliser les habitants à la vie municipale et leur donner l'opportunité de rencontrer les élus, avec au préalable un repas partagé. Ils se sont déroulés à L'Épinette, au Collet et à Cottard.



## Visite des élus dans les hameaux

Les habitants des hameaux des Panissières, de la Ratz et de Montouvrard ont reçu la visite de Bernard Anselmino, adjoint au maire chargé de la vie des quartiers et de la sécurité et de Gilbert Eymin, adjoint au maire chargé des travaux. Au cours de ces réunions programmées, chacun pouvait évoquer les problèmes susceptibles d'être rencontrés dans son hameau.

Les élus étaient accompagnés d'un représentant de la régie d'électricité, de la police municipale et du responsable des services techniques municipaux.



## Remise des dictionnaires

Le 21 novembre, le maire d'Allevard, et Marie-France Montmayer, adjointe au maire en charge des écoles, se sont rendus, comme chaque année, dans les classes de CE2 des écoles Pierre Rambaud et St-Hugues, pour remettre un dictionnaire à chaque élève. Une opportunité pour le maire de rappeler aux enfants l'importance d'avoir tous la même définition des mots pour bien se comprendre.







## Les Virades de l'Espoir toujours mobilisées

2 000 € ont été collectés lors des Virades de l'Espoir qui se sont tenues en septembre à La Mirande. Le bénéfice de cette manifestation va à la recherche pour lutter contre la mucoviscidose. Une organisation rendue possible grâce à la mobilisation de bénévoles et à l'implication indéfectible de son responsable Joseph Mangione.



## Le Téléthon ça continue

Une fois de plus les communes d'Allevarde et Crêts en Belledonne ont uni leur force pour participer au Téléthon. Cette année, c'est Allevarde qui avait en charge l'organisation, qui est confiée depuis de nombreuses années à Virginie Lagarde, conseillère municipale déléguée à la solidarité, au protocole et aux journées nationales.

De nombreuses associations, sponsors, les écoles Jules Ferry de Crêts en Belledonne et St-Hugues à Allevarde, ont tous généreusement œuvré pour permettre la récolte de fonds qui ont été de 5 707,81 €. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette initiative et à tous les donateurs.



## Collecte alimentaire : Beau coup de main des jeunes

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale, sous la responsabilité de Béatrice Dequidt, conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS, s'associe à la collecte alimentaire nationale de denrées. Elle avait lieu les 25 et 26 novembre. A Allevarde, Carrefour contact et le petit Casino ont accepté de participer. 890 kg de denrées ont été récoltées et seront redistribuées par le CCAS aux personnes qui auront été adressées par les services sociaux. Un coup de chapeau particulier aux jeunes qui sont venus prêter main forte cette année au CCAS et merci aux généreux donateurs.



## Expo Allev'art

Du 28 au 2 octobre la galerie Niepce accueillait le 12<sup>e</sup> salon Allev'art.

35 artistes peintres, photographes, sculpteurs exposaient avec pour Thème Trace, signe et écriture. Le prix peinture a été attribué à Anne Cochet, le prix photo à Bernard Méric, le prix sculpture à Christian Charras.

Une manifestation organisée par l'association Allev'art en Belledonne présidée par Christiane Narp.



## Télesiège de Claran : superbe inauguration

C'est avec bonheur qu'élus et un nombreux public étaient réunis le 6 janvier au Super Collet pour l'inauguration du Télésiège de Claran. Juste avant un magnifique spectacle son et lumière et que le ruban soit coupé, le Maire d'Allevard et de La Chapelle du Bard, le président du Sivom du Collet, le président de la Communauté de Communes du Grésivaudan, la Vice-Présidente du Département chargée du Sport, et le président du Directoire de Pomagalski, disaient tour à tour leur fierté de voir ce nouveau télésiège, à la pointe de la technicité française, au super Collet. Une belle soirée qui est rentrée dans l'histoire du Collet d'Allevard.



## Les Voeux du Maire à la population

C'est dans une salle comble que le Maire, accompagné de son équipe municipale, a présenté ses voeux à la population le 9 janvier. « Allevard a retrouvé au cours de l'année achevée le chemin clair de son développement. Notre ville tourne définitivement le dos à ses doutes » exprimait-il durant son allocution. Juste avant Chiara Montmayeur, Maire du Conseil Municipal des enfants, accompagnée de ses élus, prononçait un beau discours avec les voeux des enfants. La soirée s'est clôturée autour d'un apéritif préparé par les élèves du LPP Le Bréda et en musique avec le groupe local « Belleville ».







## Serge Papagalli a encore emballé le public

La suite des aventures de la famille Maudru s'est jouée à La Pléiade le 14 octobre avec la pièce Nid de Frelons. Serge Papagalli et ses comédiens ont une fois de plus fait salle comble avec plus de 500 spectateurs qui semblaient conquis. C'était le premier spectacle de la saison culturelle et pour Serge Papagalli le début de sa nouvelle tournée.



## Ridsa et Papa London : Les jeunes au rendez-vous

C'est 600 spectateurs qui se sont laissés porter par le concert de Ridsa et Papa London à La Pléiade le 18 novembre dernier. Une programmation qui a séduit en grande majorité un public de jeunes qui le temps d'une soirée ont pu écouter en live leurs idoles. Une soirée qui se plaçait dans le cadre de la saison culturelle et qui était produite et organisée par Jérémy Chevron d'Instinct production, qui n'est autre que le Président du Comité Miss Isère.



## La Rencontre : un moment de théâtre époustouflant

C'est un très beau moment de théâtre que La Pléiade a vécu en novembre avec la venue de Jean-Vincent Brisa qui a écrit et mis en scène La Rencontre.

Trois talentueux comédiens, dont Jean-Vincent Brisa accompagné de Roland Depauw et Jean-Marc Galera, jouent les rôles de Danton, Marat et Robespierre. A quelques heures de l'assassinat de Marat, Jean-Vincent Brisa a imaginé une rencontre entre les trois personnages clés de la Révolution. Un jeu d'acteurs et une mise en scène époustoufflants.

# L'essentiel des séances

23 MAI 2016

## Demande de maintien du syndicat d'assainissement du Breda

Marc ROSSET, Conseiller Municipal, présente la lettre émanant du Syndicat d'Assainissement du Breda qui a souhaité le maintien du syndicat dans son périmètre et dans ses compétences actuels. Les arguments du SABRE sont les suivants :

Le devenir du syndicat va être impacté par les dispositions de la loi NOTRe qui prévoit que la compétence assainissement appartiendra au plus tard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre.

La Communauté de Communes du Grésivaudan a décidé de prendre les compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Communauté de Communes Cœur de Savoie n'a pas délibéré sur ce transfert de compétence. Aucune concertation entre les deux communautés de communes et avec le SABRE n'a été engagée et aucune modalité d'organisation et de gestion n'ont été déterminées par les deux communautés de communes. Les membres du syndicat souhaitent que l'organisation de ses compétences « transit et traitement des eaux usées » prennent en compte son caractère interdépartemental. Ils précisent qu'il ne peut être envisagé de scinder le syndicat en deux territoires puisque la station d'épuration assurant le traitement des eaux usées se trouve en Isère et traite entre 33 et 37 % des eaux usées des populations des communes savoyardes. De plus, le réseau de transit est extrêmement imbriqué car les eaux usées de trois communes iséroises transitent par la Savoie pour être traitées en Isère.

Le conseil municipal décide de soutenir la délibération du SABRE demandant le maintien de cette structure au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le but de permettre la mise en place d'une entité qui permettra la poursuite d'une gestion commune de ce service de transit et de traitement des eaux usées.

*Vote : unanimité*

## Transfert de l'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (irve) » au SEDI

Patrick MOLLARD, maire-adjoint indique au conseil municipal qu'afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine et périurbaine, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques.

L'investissement est pris en charge à hauteur de 70 % à 85 % par l'ADEME et le SEDI et le solde à payer est à financer soit par les communes, soit par l'intercommunalité.

Le fonctionnement sera quant à lui pris en charge par le SEDI.

Le Conseil Communautaire a validé le principe de prise en charge par l'intercommunalité du restant de l'investissement. Concernant la commune une borne de recharge est totalement financée. L'emplacement sera défini avec le SEDI.

Le conseil municipal décide d'approuver la totalité des actes nécessaires au transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et à la mise en œuvre du projet.

*Vote : unanimité*

## Convention de mise à disposition du gymnase et du plateau sportif du collège Flavius Vausse

Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports, présente le projet de convention à intervenir concernant la mise à disposition par le Département de l'Isère du gymnase et du plateau sportif du collège Flavius Vausse. La signature de cette convention permettra aux associations d'utiliser en dehors du temps scolaire ces équipements sportifs.

En contrepartie de cette mise à disposition, la commune d'Alleverd devra verser au Département de l'Isère une redevance d'occupation du domaine public qui s'élève par heure d'utilisation à 11,50 € pour l'utilisation du gymnase dans son ensemble, 6,56 € pour l'utilisation de la petite salle seule, 6,88 € pour l'utilisation du plateau sportif seul (sanitaire compris). Le conseil municipal décide d'approuver la signature de cette convention.

*Vote : unanimité*

## École élémentaire : appel à projet

Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire chargée de la vie scolaire indique que l'entrée des collèges d'Alleverd et de Crolles dans le plan numérique va permettre d'équiper chaque élève de 5<sup>e</sup> d'un équipement individuel mobile (tablette ou portable) avec une aide de l'Etat à hauteur de 50 %. L'adjointe précise que les communes du secteur peuvent candidater pour leur école élémentaire dans l'appel à projet qui prendra la forme suivante : une classe mobile (d'un montant maximum de 8 000 € avec un soutien financier de l'Etat à hauteur de 50 %). Marie-France MONTMAYEUR souhaite qu'une classe de l'école élémentaire soit équipée de chromebooks. Le conseil municipal décide de déposer la candidature.

*Vote : unanimité*

## Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune d'Alleverd est attachée. Le conseil municipal décide d'apporter son soutien à la candidature de la Ville de Paris.

*Vote : unanimité*

27 JUIN 2016

## Garderie périscolaire : tarifs 2016/2017

Sur proposition Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, de ne pas augmenter les tarifs de la garderie périscolaire.

*Vote : unanimité*

## Restaurant scolaire : tarifs 2016/2017

Sur proposition Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire.

*Vote : unanimité*

## Vente de 4 appartements

Le conseil municipal décide de vendre à la SCI Origine, représentée par Anne DELLA VECCHIA et Delphine DELAUNOIS les appartements suivants : appartement n° 701, au Splendid Park avenue des Bains : T1 d'une superficie de 24 m<sup>2</sup>, montant : 20 000 €. Appartement n° 703, au Splendid Park d'une superficie de 31,5 m<sup>2</sup>, montant : 30 000 €. Appartement T4 d'une superficie de 134 m<sup>2</sup>, montant : 95 000 €, appartement T2, 8, rue Antoine Louaraz, au-dessus de la trésorerie, d'une superficie de 67 m<sup>2</sup>, montant : 35 000 €.

*Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).*

## Les Terrasses du Collet : baux emphytéotiques à intervenir

Marc ROSSET, Conseiller Municipal rappelle que le conseil municipal dans deux délibérations a autorisé le maire à procéder à un échange de terrain au Collet avec Michel BENAY, propriétaire des Terrasses du Collet. Dans le prolongement de cet échange, le conseil municipal décide de conclure un bail emphytéotique au profit des Terrasses du Collet sur la parcelle D594 appartenant à la commune pour une durée de 50 ans moyennant un loyer annuel de 100 €. Dans ce bail, une convention d'usage au profit de la commune du chemin traversant la parcelle D594 sera annexée dans le but de permettre l'accès par les services municipaux et les services délégués des différents réseaux, ainsi que l'accès pour les services de secours. Il décide de conclure un deuxième bail emphytéotique au profit des Terrasses du Collet sur la parcelle D547 (abritant les sanitaires) pour une durée de 50 ans moyennant un loyer annuel de 30 €.

*Vote : unanimité*

## Projet Alleverd 2020 – téléporté : demande de subventions

Dans le cadre du projet d'implantation d'un téléporté entre le centre-ville d'Alleverd et la station du Collet, le maire propose de poursuivre la réflexion sur les sites d'implantation de la gare de départ et d'arrivée de ce futur équipement. Une étude menée par un architecte devra être réalisée. Compte tenu du montant de la dépense à engager de 13 500 € HT, le maire propose au conseil municipal de déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes le Grésivaudan et du Conseil Départemental.

*Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).*



18 JUILLET 2016

## Convention de gestion provisoire du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

La Commune a confié la gestion de son service public d'eau potable à Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux par contrat de délégation de service public le 27/01/04, complété par un avenant le 23/05/08. La Commune a confié la gestion de son service public d'assainissement collectif à Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux par contrat de délégation de service public en date du 27 janvier 2004. La loi sur l'organisation territoriale de la République (dite loi NOTRE) du 07/08/15 précise que : la compétence eau et la compétence assainissement deviennent des compétences optionnelles pour les communautés de communes à compter de l'entrée en vigueur de la loi, le 01/01/20, l'eau et l'assainissement deviennent des compétences obligatoires pour les communautés de communes Compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement, la Commune a demandé au Délégué, qui a accepté, de convenir d'une prolongation d'un an par avenants des 2 contrats dont l'échéance était le 31/12/15. La date de prise de compétence de la CCPG est maintenue connue ; il s'agit du 01/01/18. La commune d'Allevard s'est trouvée devant les trois solutions suivantes : examiner la possibilité d'une exploitation en régie, lancer une procédure de délégation de service public, établir avec le délégataire actuel une convention de gestion provisoire jusqu'au 31/12/17. La solution 1 a été examinée mais elle s'est avérée trop complexe à mettre en œuvre pour une durée indéterminée puisque la CCPG a la possibilité de la remettre en cause à brève échéance. La solution 2 a été évoquée avec le délégataire actuel ; il en ressort que les nouveaux contrats n'auraient pas pu se conclure dans les mêmes conditions financières que les contrats actuels qui s'avèrent être déficitaires. Devant les résultats de ces réflexions et sachant que le prix de l'eau et de l'assainissement sera fixé par la CCPG dès le 01/01/18, quel que soit le mode de gestion retenu, la commune envisage de se diriger vers la 3ème solution, à savoir établir avec le délégataire actuel une convention de gestion provisoire jusqu'au 31/12/17, dans les mêmes conditions que les deux contrats dont l'échéance est le 31/12/16.

*Vote : unanimité*

## Futur musée : cession gratuite à la communauté de communes Le Grésivaudan

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, propose au conseil municipal, dans le cadre de la construction du nouveau musée, de céder pour l'euro symbolique à la Communauté de Communes du Grésivaudan les tènements suivants : l'ancien Casino, ainsi que le rez-de-chaussée de la résidence des Bains : surface totale : 500 m<sup>2</sup>, le parvis (entre l'ancien Casino et la Tour des Décors) : surface 170 m<sup>2</sup>, une partie de la parcelle cadastrée AH 992 : surface 80 m<sup>2</sup>. La Tour des Décors reste propriété communale.

*Vote : unanimité, moins 2 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS)*

## Stage BAFA : remboursement frais

Le conseil municipal décide de rembourser à

Roland Borghi, la somme de 350 € correspondant au stage d'approfondissement BAFA. En effet, le stage pratique effectué au sein de nos services étant non rémunéré, il est légitime que la commune prenne en charge les frais correspondant au stage d'approfondissement.

*Vote : 20 voix pour 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL)*

19 SEPTEMBRE 2016

## Location de la licence IV

Le conseil municipal décide de louer la licence IV à Stéphane CHERY, Sébastien CHOVELON et Cédric THOMAS. Loyer annuel progressif : 800 € en 2017 (payable avant le 31/01/17), 1 000 € en 2018 (payable avant le 31 janvier 2018), 1 200 € en 2019 (payable avant le 31/01/19) Au terme des 3 ans, possibilité d'une nouvelle location triennale dans le cadre d'une reconduction expresse. Le Conseil précise que si au terme des 3 ans, la commune décide de vendre cette licence, Stéphane CHERY, Sébastien CHOVELON et Cédric THOMAS seront prioritaires pour l'acheter.

*Vote : unanimité*

*Georges ZANARDI ne participe pas au vote.*

## Convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la C.L.I.S. : Avenant à intervenir

Un élève Allevardin a été scolarisé à l'école Cascade de Crolles en classe d'intégration scolaire (CLIS) pour l'année scolaire 2015-2016. Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la C.L.I.S. dans une délibération du conseil municipal en date du 11/12/06. Le montant s'élève à 918,62 € TTC pour l'année scolaire.

*Vote : unanimité*

## Location longue durée de véhicule : contrat à intervenir

Martine KOHLY, adjointe au maire chargé des sports présente au conseil municipal la proposition de la société INFOCOM-France concernant le contrat de location longue durée de véhicule avec abandon de recettes publicitaires. Ce véhicule pourrait être ainsi utilisé par les services municipaux et notamment le pôle jeunesse et également mis à disposition d'associations locales (en particulier le ski club Allevardin pendant la saison hivernale).

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de location longue durée de véhicule à intervenir avec la société INFOCOM-France.

*Vote : unanimité*

## Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan : modification statutaire n° 11

Le maire d'Allevard, expose aux membres du conseil municipal le projet de modification statutaire portant :

Intégration, dans le cadre des compétences facultatives, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, de la compétence relative à la « gestion de la station de montagne du Collet d'Allevard regroupant notamment : l'étude et la réalisation d'aménagements, la gestion du domaine

skiable et des activités estivales, les aménagements et équipements nécessaires à l'exploitation du site (remontées mécaniques, aménagements de loisirs, hébergements de loisirs, équipements collectifs...) ;

Modification des statuts validés par arrêté préfectoral n° 38-206-05-26-015 afin d'inscrire in extenso la partie « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement (dans le cadre de l'intérêt communautaire, tel qu'il a été défini le 15 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2017 ;

Le conseil municipal approuve d'une part la communautarisation de la station du Collet d'Allevard à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 et d'autre part la modification des statuts dans la partie relative à la GEMAPI à compter du 31 décembre 2016.

*Vote : unanimité*

## Règlement d'attribution des aides communales pour les réfections de façades

Dans le cadre de « PAYS d'ALLEVARD 2020 » et sous réserve d'un accord définitif de la Communauté de Communes du Grésivaudan pour la réalisation d'un téléporté Allevard – Le Collet, la Commune d'ALLEVARD souhaite s'impliquer dans la réhabilitation patrimoniale de ses quartiers notamment la rénovation des façades du centre-ville et du Collet d'Allevard (voir cartes des zones concernées).

La Ville souhaite favoriser les interventions sur le bâti par des aides incitatives aux ravalements de façades. Cette action de requalification très visible du bâti amorcera un changement d'image notable et rapide du centre-ville et du Collet.

L'objectif est d'assurer la qualité des ravalements et de conserver un tissu urbain et un patrimoine caractéristiques de notre ville ainsi que de permettre à ses habitants de se l'approprier, de la rendre attractive.

**Article 1 :** A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, et jusqu'au 31 décembre 2019, peuvent prétendre aux aides décrites ci-dessous sans conditions de ressources : les bâtiments d'habitation situés au centre-ville et au Collet (voir le territoire communal concerné sur les cartes), les hôtels, les centres de vacances, les logements à vocation touristique et les logements vacants en devenir touristique, quel que soit l'emplacement sur le territoire d'Allevard

**Article 2 :** Le dispositif d'aide au ravalement concerne les maisons individuelles et les immeubles d'habitation, à condition qu'ils aient été édifiés ou rénovés depuis plus de 15 ans.

**Article 3 :** Les travaux éligibles aux aides de la Ville sont les travaux de ravalement et de traitement des façades (préparation de la façade, traitement complet ou partiel, traitement des ouvrages annexes comme les descentes, zingueries ou ferronneries).

**Ces travaux doivent concerner l'ensemble des façades (côté rue, cour, jardin et pignon).**

**Article 4 :** L'aide communale ne concerne que les travaux à réaliser et non des travaux déjà exécutés ou engagés. Aucune subvention ne sera versée en cas de démarrage des travaux avant accord de la commune (et notamment consultation de l'architecte conseil).

**Article 5 :** Les travaux peuvent être réalisés par des professionnels du bâtiment ou par le particulier pour les travaux plus modestes (dans ce dernier cas seuls les matériaux seront comptabilisés).

**Article 6 :** Un délai de réalisation maximum des travaux est imposé : le chantier doit être commencé dans les 6 mois suivant la décision d'attribution de la subvention et achevé 6 mois plus tard.

Dans les rues piétonnes du centre, les travaux seront réalisés en dehors de la période allant du 15 mai au 15 septembre.

Subvention pour ravalement.

**Article 7 :** le taux de subvention est de :

- 30 % du montant des travaux hors taxes ; pour le centre-ville et le Collet.

Le montant des travaux aidés est plafonné à : 10 000 € HT par maison individuelle ou bâtiment de moins de 4 logements et 30 000 € HT par immeuble comptant au moins quatre logements.

Conditions d'attribution de la subvention

**Article 8 :** Le dossier de demande de subvention est à retirer au service urbanisme de la mairie.

Les dossiers sont instruits par les services de la Ville qui vérifient la recevabilité de la demande à partir des éléments fournis par le demandeur :

- Description des travaux envisagés
- Photos du bâtiment
- Avis de l'architecte conseil de la commune
- Deux devis minimum dont un par une entreprise du Grésivaudan
- Relevé d'Identité Bancaire

Calcul et versement de la subvention

**Article 9 :** Le montant de la subvention fait l'objet d'une première estimation calculée à partir du devis de l'entreprise choisie et des pièces figurant au dossier avant le commencement des travaux.

**Article 10 :** Le versement global de la subvention intervient après l'achèvement des travaux, sur présentation des factures d'intervention des entreprises ayant effectué les travaux (ou facture des matériaux) et après vérification de leur conformité par les services de la ville.

**Article 11 :** Le nombre de façades aidées sera conditionné par le budget alloué annuellement à cette opération.

*Vote : 23 voix pour, 3 voix contre (Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Philippe CHAUVEL).*

## Aménagement dans le parc thermal : demande de subventions

La municipalité prévoit différents projets de travaux dans le parc thermal : rénovation et aménagement de l'aire de jeux pour enfants, divers aménagements urbains améliorant la qualité d'image du parc.

Compte tenu des sommes engagées, Martine Kohly, adjointe au maire propose au conseil municipal de déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre des CPAI (contrats de performance des Alpes de l'Isère du Département) et auprès de la Communauté de communes du Grésivaudan.

*Vote : unanimité*

## Travaux centre équestre : subvention

Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports indique que le centre équestre envisage de procéder à la réfection de la carrière. Compte tenu du montant de la dépense à engager (15 000 €) le centre équestre sollicite l'attribution d'une subvention de la commune d'un montant de 3 950 €. Le centre équestre est une propriété communale.

*Vote : unanimité*

## Demande de retrait de la Commune du SIVOM des 7 Laux

Le maire d'Allevard indique que la loi du 7/08/15 portant nouvelle organisation territoriale de la République a proposé une nouvelle organisation territoriale de la République. En application de cette loi, les communes de Crêts en Belledonne et de Pinsot ont sollicité le retrait du SIVOM des 7 Laux. Le maire propose que la commune d'Allevard engage la même démarche.

Aussi est-il proposé aux Conseillers municipaux de la commune d'Allevard de demander le retrait de la Commune du SIVOM des 7 Laux.

*Vote : unanimité*

## 4 JANVIER 2017

### Gestion du réseau de distribution électrique et commercialisation de l'énergie électrique

A la suite de cette dernière délibération, en coordination avec les services de GEG, la commune d'Allevard a procédé à un examen des modalités juridiques de l'opération, dans la perspective d'une mise en œuvre des principes fixés par la délibération du 27/06/16, tendant à la poursuite de la gestion du réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés avec l'ELD GEG. Cet examen a permis d'identifier les conditions dans lesquelles GEG se substituerait à la régie d'Allevard dans son activité, et les opérations conduisant à ce que les activités des deux ELD concernées soient fusionnées dans une structure unique, en application du Code de l'Energie.

### Le conseil municipal :

1. Réitère, au vu du projet de contrat finalisé, son autorisation de signer le contrat de concession à GEG de la délégation de service public de la gestion du réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de la commune, dont le principe avait été approuvé par la délibération du 27/06/16, avec date d'effet précisée au point 4 ci-après.
2. Renonce à l'exploitation par la régie de sa mission de gestion du réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés sur le territoire de la commune d'Allevard au profit de l'ELD GEG et décide que la date d'effet de la dite renonciation, de la fin des opérations de la régie, et de la reprise dans les comptes de la commune de l'actif et du passif de la régie interviendra comme il est précisé au point 4 ci-après.
3. Approuve les termes du contrat d'apport sous conditions suspensives, avec date d'effet précisée au point 4 ci-après, entre la commune et GEG dans le cadre d'une augmentation du capital de GEG en contrepartie d'actions GEG nouvelles, et habilite le Maire à signer le contrat d'apport.
4. Afin d'assurer la poursuite de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de la commune exercées jusqu'ici par l'ELD régie d'Allevard, les opérations ou actes suivants prendront effet concomitamment à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de GEG, au moment où elle approuvera l'évaluation des apports et constatera l'augmentation de capital objet du contrat d'apport : la renonciation

de la commune à l'exploitation de la régie dans son activité, ainsi que la fin des opérations de la régie et la reprise dans les comptes de la commune de l'actif et du passif de la régie, le Contrat de Concession à GEG de la gestion du réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de la commune d'Allevard, le contrat d'apport entre la commune et GEG.

5. Charge le Maire de procéder à la liquidation de la régie et notamment d'arrêter ultérieurement la date et les modalités en relation avec le Comptable Public.

*Vote : 18 voix pour, 5 voix contre (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL), 1 abstention (Fabienne LEBE), Jérôme BAUDIN ne participe pas au vote*

### Assemblée spéciale de G.E.G.

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué communal pour l'assemblée spéciale de G.E.G. : Gilbert EYMIN

*Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL), Jérôme BAUDIN et Gilbert EYMIN ne participent pas au vote.*

### Bail de location à intervenir avec la société G.E.G.

En vue d'assurer la gestion du service public de distribution et de fourniture de l'électricité sur la commune d'Allevard, il est nécessaire de signer un bail de location avec la Société G.E.G. aux conditions suivantes : durée du bail : 9 années consécutives à compter du 1er mars 2017, loyer : 16 000 € annuel (4 000 € par trimestre).

*Vote : 18 voix pour*

*2 voix contre (Carin THEYS, Hubert SALINAS), 4 abstentions (Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL), Jérôme BAUDIN ne participe pas au vote*

### Refus de transférer la compétence plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes le Grésivaudan

La loi ALUR prévoit que la Communauté de Communes le Grésivaudan deviendra compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme à compter de mars 2017.

Les communes membres de cet établissement de coopération intercommunale peuvent s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme si dans les trois mois précédant le transfert effectif, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y oppose.

Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Des documents intercommunaux de planification viennent par ailleurs compléter le volet urbanisme communal, que ce soit en termes de déplacements ou d'habitat. Ces documents sont pris en compte dans le PLU communal qui doit leur être compatible. Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes le Grésivaudan.

*Vote : unanimité*

## Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

## Nous serons jugés sur notre mobilisation

Dans quelques semaines, le Communauté de Communes décidera ou non le projet de téléporté reliant Allevard au Collet.

Son choix dépendra principalement de la mobilisation des acteurs privés autour de cet investissement.

Projets de rénovation de commerces, de façades de meublés ; projets de création de nouvelles activités touristiques : meublés, hôtels, commerces ; soutien des institutions régionales et départementales pour les travaux urbains nécessaires à cet aménagement.

La commune elle-même s'engage pour accompagner les commerces et les propriétaires.

Nos chances de succès sont confortées par les différentes études (économique, financière, environnementale) dont les résultats sont positifs.

Tout Allevardin qui veut profiter de la dynamique engagée (l'activité thermique est relancée, Le Collet s'équipe d'un télésiège ultra moderne et confortable, de nouveaux commerces ouvrent leurs portes) reste bienvenu à nous faire connaître ses projets.

**L'équipe « Aïmons Allevard »**

## Qui peut encore le croire ?

M. le maire lance des projets onéreux avec l'argent public, promet un développement touristique grâce au téléporté et parallèlement, notre cadre de vie se dégrade.

M. le maire défend le label touristique pour notre commune et lors du conseil municipal du 19 septembre, reconnaît que la ville est sale et que la sécurité s'est dégradée parce qu'ils ont fait des mauvais choix.

M. le maire dit croire en l'avenir d'Allevard et en même temps annonce qu'il démissionnera de son mandat de maire s'il est élu député... alors qu'il avait dit arriver à un âge où il bougerait moins et se rendrait plus disponible pour sa passion principale : la mairie... !

Qui peut encore le croire ?

**Les élus AAC**



## 3 FEVRIER

### Antigone, théâtre

La Pléiade / 14 h  
Résa. : Office du Tourisme ou La Pléiade  
Tarifs : 15 €

## 25 FEVRIER

### 48<sup>ème</sup> fête de la Bière

La Pléiade / 20h  
Infos : Office du tourisme

## 3 MARS

### Concert Michèle Torr

La Pléiade / 19 h30  
Tarifs : 35 € abonnés / 42 € tarif normal

## 11 MARS

### Carnaval des Sous des écoles

Allevard et Crêts en Belledonne  
Déambulation dans les rues et place de la Résistance

## 31 MARS

### Ultimo, théâtre d'improvisation

La Pléiade / 20 h30  
Résa. : Office du Tourisme ou La Pléiade  
Tarifs : 12 €, 15 €, 18 €

## 9 AVRIL

### Concert de rassemblement

Plusieurs orchestres régionaux se retrouvent avec l'école municipale de musique  
La Pléiade / 16 h  
Entrée gratuite

## 22 AVRIL

### Spectacle « Time révolution, les Choucas »

La Pléiade / 20 h30  
Résa. : Office du Tourisme ou La Pléiade  
Tarifs : 12 €, 15 €, 18 €

## 1 MAI

### Fête des classes en 7

## 10 MAI

### Spectacle « D'abord je suis tout p'tit »

La Pléiade / 14 h30  
Résa. : Office du Tourisme ou La Pléiade  
Tarifs : 8 € 12 €

## 24 JUIN

### Journées portes ouvertes

#### « Comment devenir pompier volontaire »

Journée portes ouvertes du Centre de Secours d'Allevard. Ateliers découvertes, apprentissage des gestes qui sauvent.



## C'est parti pour les classes en 7 !



Le bureau des classes en 7 s'est reformé et commence à préparer activement la journée de la fête des classes qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Les personnes nées une année terminant en 7 intéressées par cette journée et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales d'Allevard, Crêts en Belledonne, Le Moutaret, la Chapelle du Bard, Pinsot, La Ferrière peuvent dès à présent prendre contact avec le Président Jean-Michel Bailly (04 76 45 07 27 et 06 07 36 81 23, bailly.jeanmichel@wanadoo.fr) ou la secrétaire Marie Lagarde (06 77 08 57 76, marieghis.lagarde@free.fr).

Les organisateurs comptent sur une participation massive afin de faire de cette journée une « Grande et belle fête ! ».



**Ossature bois, Escaliers,  
Parquets, Isolation; Bardage...**

**2, route du Chaboud - 38580 ALLEVARD  
Tél. 04 76 45 00 99 - patrice.jorquera@orange.fr**

## Etat-Civil

### BIENVENUE

10/04	Timéo SCARPA
15/04	Nathan LALO
21/04	Deven BLONDEAU
04/05	Lya HALLEUX WALES
05/05	Aurore BATTARD
09/05	Valentine OSTALLIER
11/05	Silvio BASILE
09/05	Mila GILLON
19/05	Younes MILLAT
03/06	Eden LEPSCH
18/06	Manuel DOS SANTOS NUNES
21/07	Nathan DOUEZY
23/07	Inayah CIPRI
09/08	Cian BRUNET-MANQUAT-PERRACHE
10/08	Anissa YAAGOUBI
14/08	Noé MULLET
17/08	Stelina ZANARDI
21/08	Quentin CARTEYRADE
24/08	Alexandre BOULOT
24/08	Agathe VALEMBOS
03/09	Emilie CHANTEPIE
03/09	Louison BATAILLARD
06/09	Nicolas VIALLETTE
11/09	Emy DOUMONT
15/09	Sacha VALLES
28/09	Dylan ROCHEDIX
02/10	Louca BADILLA
05/10	Keyla BOZET
22/10	Ema JOUFFREY
22/10	Swann MIMOUN
24/10	Tibana CARRON
05/11	Elise DELRIEU
29/11	Mike STELLIN
01/12	Maïa BERTHOLET
04/12	Mila BIASI
13/12	Alice PABAN

### ILS S'AIMENT

11/06	PONCET Sylvain et BOULANGER Céline
18/06	BROCAS Claudine et MORIN Natacha
02/07	SOLIGNAT Julien et ALLIBE Anaïs
10/09	ZITO Anthony et COURTIN Aurélie
17/09	MAILLET Frédéric et CHRETIEN Marie-Claude
20/10	BONAZZA Gilles et LEPORQ Nathalie
22/10	BARBIEUX Julien et OUDART Maud
29/10	BIDOLI Cyril et ROMA Déborah
16/12	JOVET Philippe et MICHEL Céline

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

19/04	Jacqueline BIGNOLET veuve LEFEVRE
16/05	Claire PUJOLAS veuve GOUDET
22/05	Michel HARDEL
06/06	Eugène CHEVALIER
24/06	Régine TRAVERSE
28/06	Germaine MARECHAL épouse MARTINEZ
30/06	Valérie BATTISTELLA
10/07	Renée BESNARD veuve DENIS
10/07	Maura LIMOSINI épouse MORETTI
12/07	Felipe CASTRO PEREZ
12/07	Madeleine GROS veuve BOUT
17/07	Jean-Charles FEITH
05/08	Henricus FENTEN
07/09	Alain KOKELKA
18/09	Maurice POUCHOT-BOULIN
29/09	Mario DISCINI
02/10	Roger COLLIN
06/10	Rose-Anne VANSTEELANT
12/10	Jean-Philippe DELAPORTE
05/11	Gabrielle MARET
05/11	Lucette TAVEL-BESSON épouse MARTIN-CHEVALIER
02/12	Antonia PARDO veuve JORQUERA-ALCARAZ
02/12	Renée PERROUX veuve GAUTHIER-LURTY
09/12	Christiane THELENE veuve CARRIER-GUILLOMET
16/12	Mauricette CASSET veuve POUCHOT-CAMOZ
19/12	Gilbert MARQUEZ

La famille Guinard remercie les habitants et les vacanciers pour leur soutien et leur implication dans les recherches menées lors de la disparition de Michel Guinard le 30 juillet.

Michel Guinard, en séjour à Allevard, a malheureusement été retrouvé sans vie. Il avait succombé à une chute mortelle lors d'une promenade.

La population et l'ensemble du conseil municipal adresse à sa famille des pensées chaleureuses et leur souvenir ému.

### ANNONCE

Dame cherche complément d'heures pour vous aider dans vos tâches quotidiennes : aide à la toilette, promenade, préparation des repas, vous conduire à vos rendez-vous. Tél. : 06 14 86 11 15



